



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Union Européenne



LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

PROFIL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES - HAÏTI

Activer la transformation durable et inclusive
de nos systèmes alimentaires



Haïti



© FAO/Giuseppe Bizzarri/Local farmers sorting Cajanus cajan beans

PROFIL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES - HAÏTI

Activer la transformation durable et inclusive
de nos systèmes alimentaires

Publié par
l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
le Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement
et l'Union européenne
Rome, Montpellier, Bruxelles, 2022

Citer comme suit:

FAO, Union européenne et Cirad. 2022. *Profil des systèmes alimentaires – Haïti. Activer la transformation durable et inclusive de nos des systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. <https://doi.org/10.4060/cc2295fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) ou l'Union européenne (UE) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO, le Cirad ou l'UE approuvent ou recommandent ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-136959-3

© FAO, 2022



Certains droits réservés. Cette oeuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette oeuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'oeuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'oeuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'oeuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette oeuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir la cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'oeuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org



PROFIL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES HAÏTI

Messages clés

Les systèmes alimentaires en Haïti ont pour principales forces les caractéristiques suivantes:

- L'existence de plusieurs filières agricoles d'exportation (mangues vers les États-Unis d'Amérique, café et cacao vers différents pays, mais en quantité de plus en plus réduite).
- Un recours limité aux pesticides et, de ce fait, un potentiel de production biologique important.
- Une grande agrobiodiversité liée à la diversité écologique du pays permettant une forte complémentarité entre cultures vivrières et un lissage des contraintes de saisonnalité des produits agricoles.
- Des initiatives réussies soutenant des dynamiques locales en termes d'innovations agroécologiques.
- Des produits bénéficiant d'une compétitivité hors prix correspondant aux préférences des consommateurs locaux (goût, couleur, facilité et/ou temps de cuisson).

Ils sont actuellement confrontés aux dynamiques suivantes:

- Le contexte politique couplé à la croissance démographique rapide ne favorise pas la souveraineté alimentaire du pays. De plus, l'insécurité alimentaire est en hausse.
- Du fait d'une forte dynamique d'urbanisation, les villes entrent en concurrence foncière avec l'agriculture, notamment dans les plaines littorales et les vallées les plus fertiles.
- Le secteur agricole est peu attractif car souvent peu productif. Il ne permet pas de générer des revenus décents, avec pour conséquence une population d'agriculteurs vieillissante.
- Face à une production nationale insuffisante et peu compétitive, notamment à cause du manque d'investissement dans les infrastructures de transformation, le pays importe de nombreux produits, souvent de faible qualité, pour alimenter une population pauvre et peu solvable.
- Malgré des initiatives récentes d'investissements privés en aval, le système d'approvisionnement est défaillant et instable. Les acteurs intermédiaires et de fin de chaîne (transformation et commercialisation notamment) captent l'essentiel de la valeur ajoutée.
- Il y a un manque de connexion entre l'offre agricole et la demande urbaine en raison de l'insécurité physique et de la faiblesse des infrastructures de communication. Les contrebandiers et membres du crime organisé perturbent



le fonctionnement des marchés, remettant en question la rentabilité des activités légales des autres acteurs et accentuant la fragmentation du territoire.

Les changements recherchés supposent l'évolution des dynamiques socioéconomiques et politiques. Les défis sont les suivants:

- **Passer de politiques en faveur des importations alimentaires à des politiques de soutien à la production locale**, tout en garantissant la sécurité alimentaire de tous les consommateurs.
- Mettre en place des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, en ouvrant la voie au développement de **l'agriculture urbaine**, dans un contexte d'urbanisation incontrôlée et de **gestion intégrée des déchets**.
- Accélérer une transition vers des systèmes de production agroécologiques, en maîtrisant les sols cultivés (afin de ne pas aggraver l'érosion des terres en pentes et en anticipant l'extension des aires urbaines), tout en améliorant la productivité de la terre et du travail.
- Améliorer la résilience des systèmes alimentaires face au changement climatique et aux catastrophes naturelles.
- **Développer la transformation locale des produits** pour gérer les pics de production et améliorer la qualité nutritionnelle des achats alimentaires.
- Renforcer les infrastructures de communication et l'énergie rurale pour développer la petite industrialisation rurale qui permettrait de créer des emplois, notamment pour les femmes et les jeunes.
- **Développer l'offre de services publics et d'infrastructures pour permettre plus d'équilibre territorial** et d'équité entre les groupes d'acteurs, notamment en faveur des petits agriculteurs, des femmes et des jeunes.
- Réduire les inégalités et la pauvreté afin **d'améliorer la solvabilité de la demande locale par la création d'emplois dans des secteurs comme l'agro-industrie rurale, le tourisme rural ou l'industrie**.

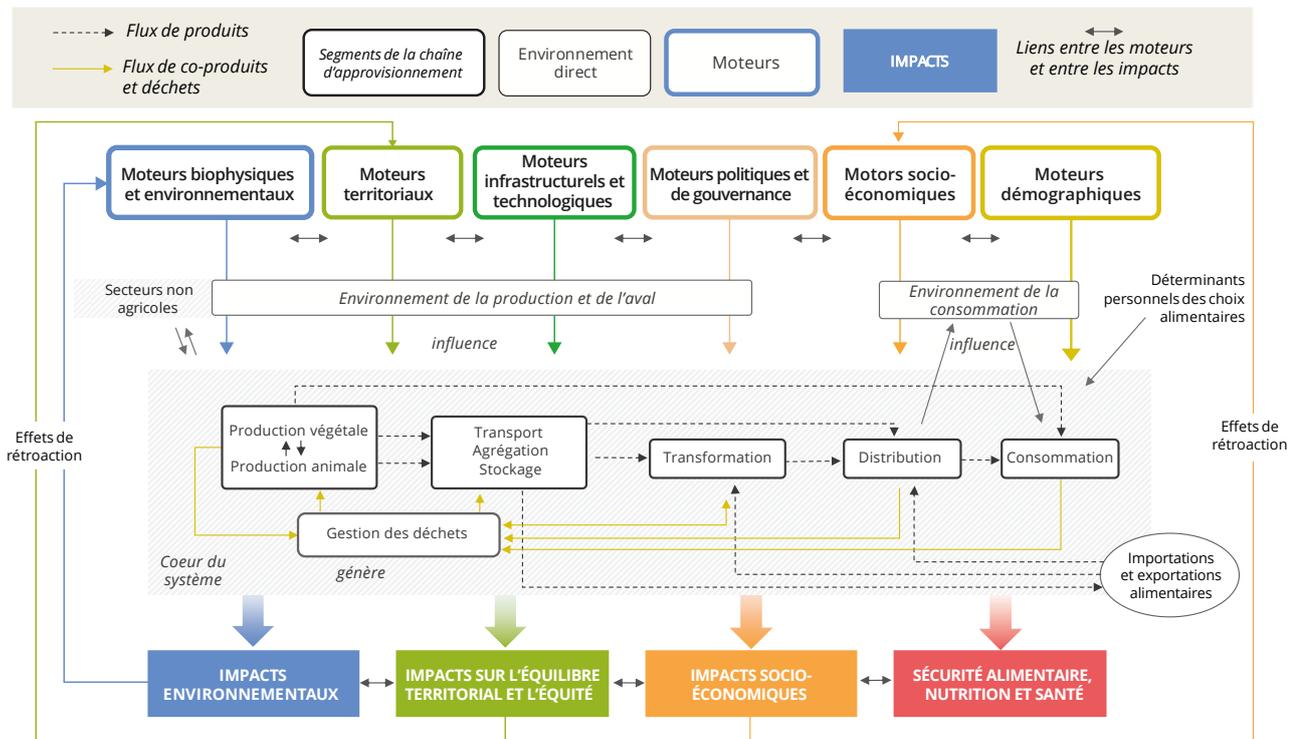


Méthodologie et processus

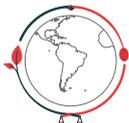
Ce profil est le résultat d'une collaboration entre les principaux acteurs de l'agriculture en Haïti, l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Union européenne (UE) et le Centre français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes (Cirad). Il a été mis en œuvre entre mai 2021 à février 2022. La méthodologie utilisée pour préparer ce profil est le résultat d'une initiative globale de l'Union européenne, de la FAO et du Cirad pour **promouvoir la transformation durable et inclusive des systèmes alimentaires**. Cette méthodologie d'évaluation est décrite en détail dans la publication conjointe intitulée *Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires. Cadre conceptuel et méthode pour des diagnostics nationaux et territoriaux*. (David-Benz *et al.*, 2022).

Alliant une démarche participative entre acteurs publics, privés et la société civile à une analyse qualitative et quantitative de certaines dynamiques au niveau des systèmes alimentaires, le processus d'évaluation se base sur des entretiens avec les parties prenantes ainsi qu'un atelier de consultation permettant d'affiner la compréhension systémique et de discuter des leviers potentiels pour améliorer sa durabilité. Ainsi, ce processus initie l'analyse participative et les discussions sur les opportunités et contraintes stratégiques pour la transformation durable des systèmes alimentaires. Cette approche permet d'évaluer les acteurs et les activités dans leurs interactions tout au long de la chaîne alimentaire ainsi que les environnements influençant leur comportement. Déterminés par un certain nombre de moteurs à long terme, ces acteurs génèrent des impacts dans différentes dimensions qui à leur tour influencent les moteurs via un certain nombre de boucles de rétroaction (voir la **figure 1**)

Figure 1. Représentation analytique des systèmes alimentaires



Source: David-Benz, H., Sirdey, N., Deshons, A., Orbell C. et Herlant, P. 2022. *Cadre conceptuel et méthode pour des diagnostics nationaux et territoriaux - Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier. FAO, Cirad et UE. www.fao.org/documents/card/fr/c/cb8603fr/.



L'approche implique une compréhension détaillée des principaux défis dans les quatre dimensions des systèmes alimentaires durables et inclusifs: (i) la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé; (ii) une croissance économique inclusive, des emplois et des moyens de subsistance; (iii) l'utilisation durable des ressources naturelles et l'environnement; et (iv) l'équilibre et l'équité territoriale. Visant à identifier les problèmes critiques affectant la durabilité et l'inclusivité des systèmes alimentaires, l'évaluation est de nature à la fois qualitative et quantitative.

Les défis critiques et les dynamiques clés des systèmes alimentaires sont spécifiés sous la

forme de **questions clés de durabilité** (QCD), dont les réponses (voir les représentations schématiques pour toutes les QCD) aident à identifier les **leviers systémiques** et les domaines d'action essentiels pour provoquer les transformations souhaitées des systèmes alimentaires.

Cette approche est conçue comme une évaluation rapide préliminaire des systèmes alimentaires et peut être mise en œuvre sur une période de 8 à 12 semaines. La méthodologie a été appliquée dans plus de 50 pays comme une première étape pour soutenir la transition vers des systèmes alimentaires durables et résilients.

Contexte national: chiffres clés

Population totale (2021)¹: 11,9 millions

Croissance démographique (2019)²: 1,2 %

Croissance de la population urbaine (2019)³: 2,8 %

Indice de Gini (2012)²: 41,1

Produit intérieur brut (PIB)/habitant (2020)²:
1 272 dollars des États-Unis (USD)

Taux de pauvreté, au seuil de pauvreté national
(2012)²: 58,5 %

Part de l'agriculture, la forêt et la pêche dans
le PIB (2020)²: 20,4 %

Indice d'efficacité du Gouvernement,
entre -2,5 et + 2,5 (2019)²: -2,02

Accès à l'électricité (2020)²: 46,9 %

Abonnements téléphone mobile (2020)²: 69 %

Population en âge de travailler ayant au moins
une éducation primaire (2012)⁴: 44 %

Superficie forestière (2020)⁵: 12,6 % de la superficie
totale

Source: ¹Institut haïtien de statistiques et d'informatique (IHSI). 2021. *Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimés en 2015*. Port-au-Prince. <https://ihsi.ayiti.digital/>. ²Banque mondiale. 2021. *Base de données statistiques de la Banque mondiale. Haïti*. Washington DC. <https://donnees.banquemondiale.org/pays/haiti?view=chart>. ³FAO. 2021. *Base de données statistiques FAOSTAT sur l'agriculture*. Rome. <http://faostat.fao.org>. ⁴Organisation internationale du travail (OIT). 2017. *Population en âge de travailler ayant au moins une éducation primaire*. Genève. https://www.ilo.org/shinyapps/bulkexplorer-24/?lang=en&segment=indicator&id=EAP_DWAP_SEX_EDU_GEO_RT_A. ⁵Division de la statistique des Nations Unies. 2022. *Données Haïti*. <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/countryprofiles/HTI>



Principales dynamiques ayant marqué les systèmes alimentaires d'Haïti

Les systèmes alimentaires tels qu'ils se présentent actuellement en Haïti sont le résultat d'un ensemble de **politiques ayant favorisé l'importation de produits au détriment de systèmes productifs locaux**. Ces politiques ont porté atteinte à la durabilité des systèmes alimentaires et peuvent être présentées dans une perspective historique comme suit:

- Dans les années 1940-1950, les choix de politiques agraires populistes ont abouti à un morcellement des terres et à des investissements économiques régionaux au profit du développement d'infrastructures hydrauliques situées dans des zones de plaines à cultures irriguées (le canal d'Avezac dans la plaine des Cayes, le barrage hydroélectrique de Péligre dans l'Artibonite, le barrage d'irrigation de la plaine de Maribaroux dans le nord-est).
- Dans les années 1980, la première application d'une politique d'ajustement structurel (PAS1) est caractérisée par un désengagement de l'État des services aux agriculteurs (fermeture du service de vulgarisation et réduction de l'action/présence territoriale).
- En 1995, après trois années (1991-1994) d'embargo économique ayant accéléré les importations alimentaires dominicaines (qui n'ont plus cessé de croître depuis), l'État haïtien a adopté, dans le cadre du PAS2, le démantèlement des tarifs douaniers, au lieu de les réduire de façon modérée. Cela a davantage incité les investissements privés dans les activités d'importation plutôt que dans l'organisation de chaînes de valeur locales, tout en renforçant la concurrence vis-à-vis des productions locales non subventionnées.
- Depuis 2010, les efforts de relance de l'accompagnement des systèmes alimentaires ne sont pas couplés à une gouvernance territorialisée ni à aucun changement sensible dans la politique économique, toujours orientée vers les importations (multiplication des octrois de franchises douanières et application

de mesures favorisant la contrebande). Les productions vivrières sont essentiellement autoconsommées et les quelques filières d'exportation sont dominées par un tout petit groupe d'acteurs.

Dans un contexte de croissance démographique rapide et de forte pauvreté (58,5 pour cent de la population sous le seuil national), cette suite de décisions politiques a conduit localement à **des systèmes alimentaires non durables, fondés sur une agriculture incapable d'assurer une rémunération décente de tous les acteurs impliqués et la souveraineté alimentaire du territoire, malgré des efforts de planification** (PSNSSANH, 2020). La contribution des activités agricoles à la richesse nationale n'a cessé de reculer et l'insécurité alimentaire continue de s'accroître, amplifiée par la poussée démographique. L'incapacité de la production nationale à satisfaire la demande urbaine croissante a contribué à renforcer le recours aux importations. **Les tentatives privées d'investissement dans la transformation sont à la fois sous-financées, en concurrence avec les importations de produits substituables, et alimentées par une production locale insuffisante et atomisée**. Ainsi, les entreprises spécialisées dans l'importation se sont imposées comme des acteurs incontournables et ont revu à la baisse la qualité des produits importés qui alimentent une population pauvre et peu solvable.

Il en résulte un certain désintérêt pour le secteur agricole caractérisé par le vieillissement des agriculteurs, l'exode rural et la migration, notamment des jeunes vers des activités considérées comme plus valorisantes, le développement de la pluriactivité autant que possible pour les acteurs agricoles. Au milieu, **les acteurs de la transformation sont tiraillés entre une politique fiscale défavorable, une concurrence excessive des produits transformés importés et un système d'approvisionnement défaillant et instable**.



Un territoire régulièrement soumis à des catastrophes naturelles majeures

Les systèmes alimentaires, comme l'ensemble de la société haïtienne, subissent des pertes et des dommages considérables du fait des catastrophes naturelles récurrentes avec des pertes massives en vies humaines, des destructions d'infrastructures et, de façon générale, des impacts négatifs pour l'économie du pays. Par exemple, le séisme de 2010 a engendré plus de 220 000 morts, 300 000 blessés, 1,5 millions de personnes sans-abri. Les pertes économiques ont été évaluées à plusieurs milliards d'USD (équivalent à 120

pour cent du PIB) et le secteur privé a enregistré la plus grande partie des dommages et pertes (80 pour cent). En comparaison, les quatre cyclones successifs de 2008 et le cyclone Jeanne en 2004 ont respectivement occasionné des contractions de l'ordre de 15 pour cent et de 7 pour cent du PIB, et l'ouragan Matthew (en octobre 2016) aurait occasionné des pertes et des dommages à hauteur de 124,8 milliards de gourdes haïtiennes (soit 1,9 milliard d'USD en 2016), soit 22 pour cent du PIB.

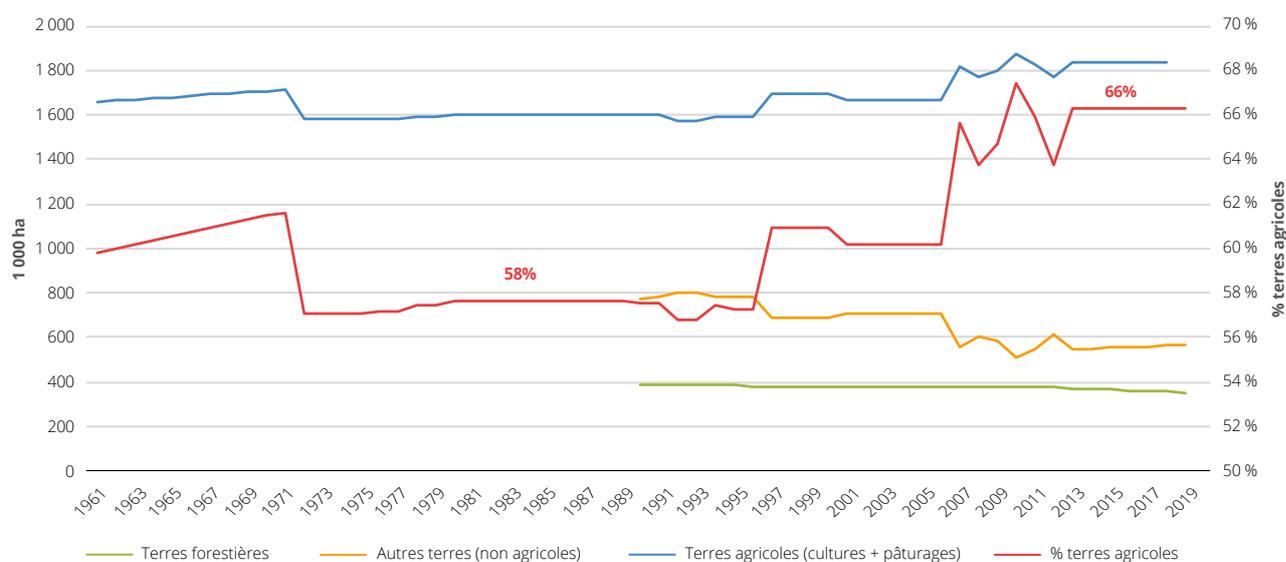
Chiffres clés et tendances de la production et du commerce agricole

Production et commerce agricole

Les deux-tiers de la surface du pays sont aujourd'hui cultivés ou en prairie permanente et les surfaces forestières n'occupent plus que 13 pour cent du territoire, après un processus de déforestation de long terme.

Les surfaces agricoles continuent à s'étendre sur des terres marginales qui devraient rester sans travail du sol (les pentes des mornes, les franges autour des rives des cours d'eau, les zones inondables, entre autres), contribuant ainsi à détériorer la fertilité des sols et des actifs agricoles.

Figure 2. Évolution de l'utilisation des terres



Source: FAO. 2021. Base de données statistiques FAOSTAT sur l'agriculture. Rome. <http://faostat.fao.org>



Cette paupérisation de la population agricole se traduit par la baisse de la valeur ajoutée par travailleur, comme souligné dans la **figure 3**. Elle s'explique essentiellement par la diminution de terres disponibles par travailleur, la libéralisation des échanges qui entraîne une baisse des prix agricoles et l'absence d'amélioration des performances technico-économiques.

Figure 3. Valeur ajoutée par travailleur dans le secteur de l'agriculture, forêt et pêche, (USD 2010 constant)

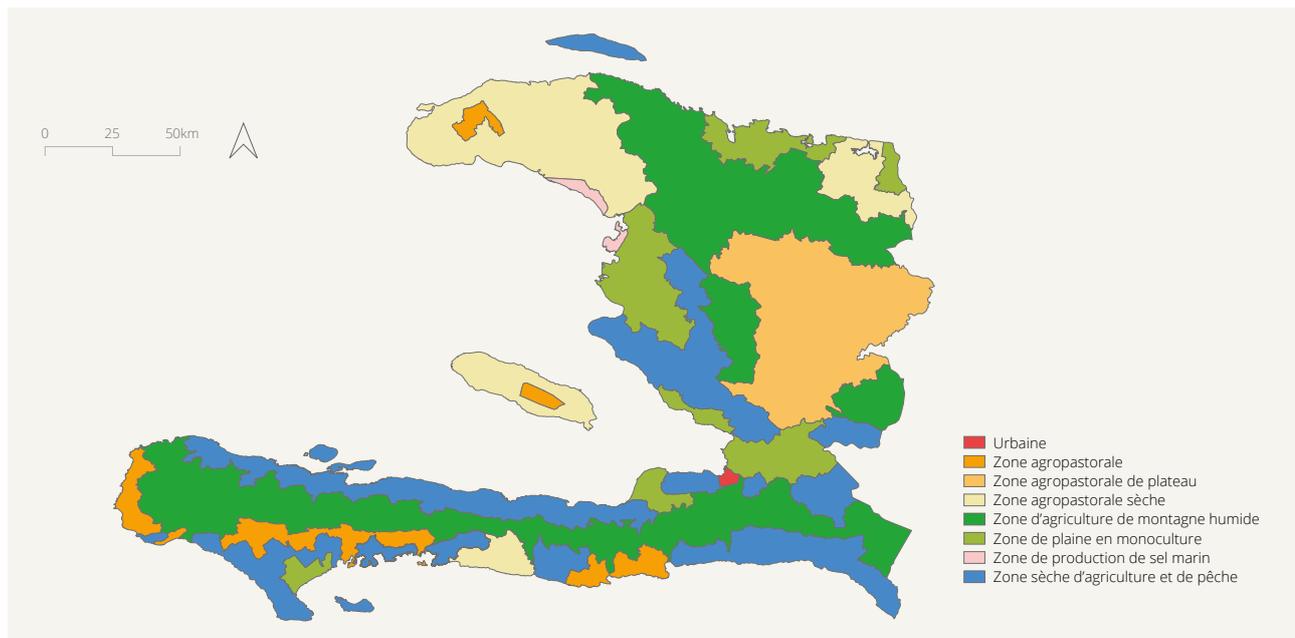


Source: Banque mondiale. 2021. Base de données statistiques de la Banque mondiale. Haïti. Washington DC. <https://donnees.banquemondiale.org/pays/haïti?view=chart>

Une production atomisée. Au dernier recensement général agricole (2009), un million d'exploitations étaient actives et s'étendaient sur 1,85 millions d'hectares (ha). Une grande partie d'entre elles n'étaient pas en capacité de dégager des surplus commercialisables, et s'inscrivaient plutôt dans une démarche d'autoconsommation. La productivité du travail étant faible à cause des pentes des parcelles et de la faible mécanisation, les marges d'amélioration de nombreuses exploitations sont très faibles. L'urbanisation entre en concurrence foncière avec l'agriculture, sans que ce phénomène soit aujourd'hui suffisamment contrôlé.

Un potentiel de production très diversifié mais limité. Haïti est caractérisé par une grande variété de climats et de reliefs. Le Ministère de l'agriculture des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR) a ainsi défini huit zones agroécologiques (voir **figure 4**).

Figure 4. Zones agroécologiques en Haïti



Source: Ministère de l'agriculture des ressources naturelles et du développement rural. 2012. Port-au-Prince. Carte conforme à l'ONU. 2020.

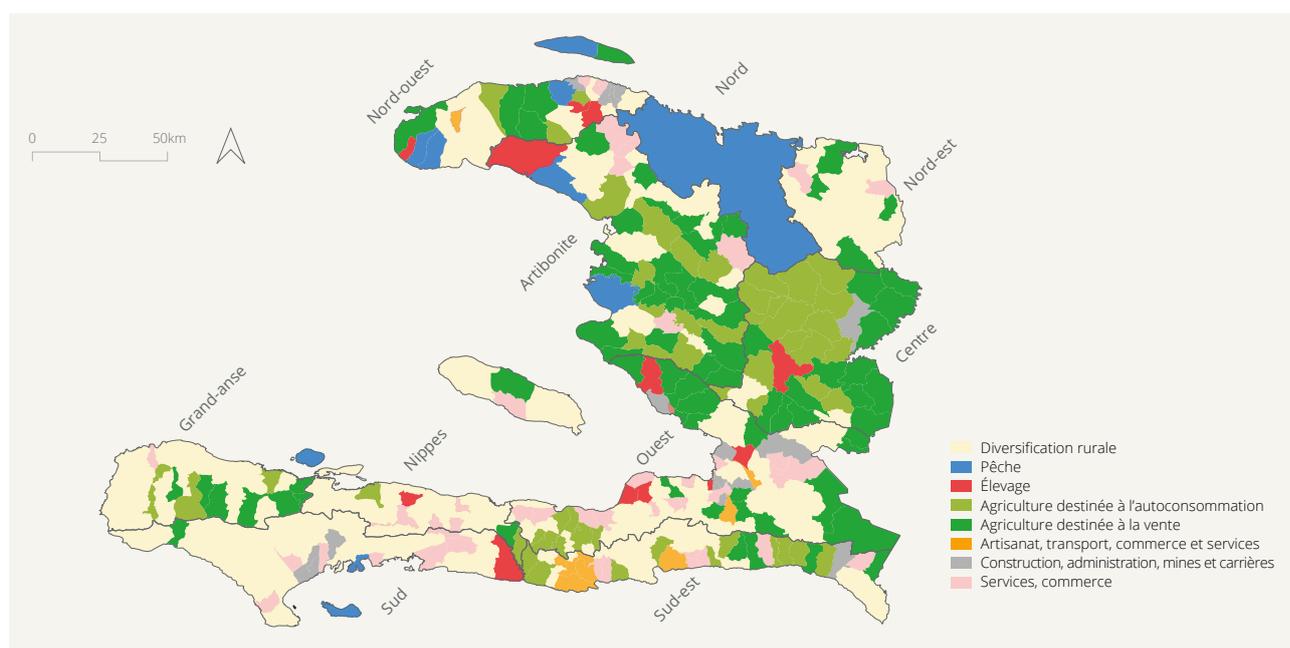
Adaptée de carte d'Haïti <https://www.un.org/geospatial/content/haïti-1>



Ces conditions écologiques permettent dans chacune des zones une diversité d'exploitations agricoles, donnant lieu à un maillage plus fin du territoire en fonction des principales activités (voir **figure 5**). Il y a

donc non seulement complémentarité pour ce qui est de l'offre alimentaire mais aussi, grâce aux décalages de saisonnalité, un environnement favorable à la consommation de produits frais.

Figure 5. Distribution des principales activités économiques des exploitants agricoles



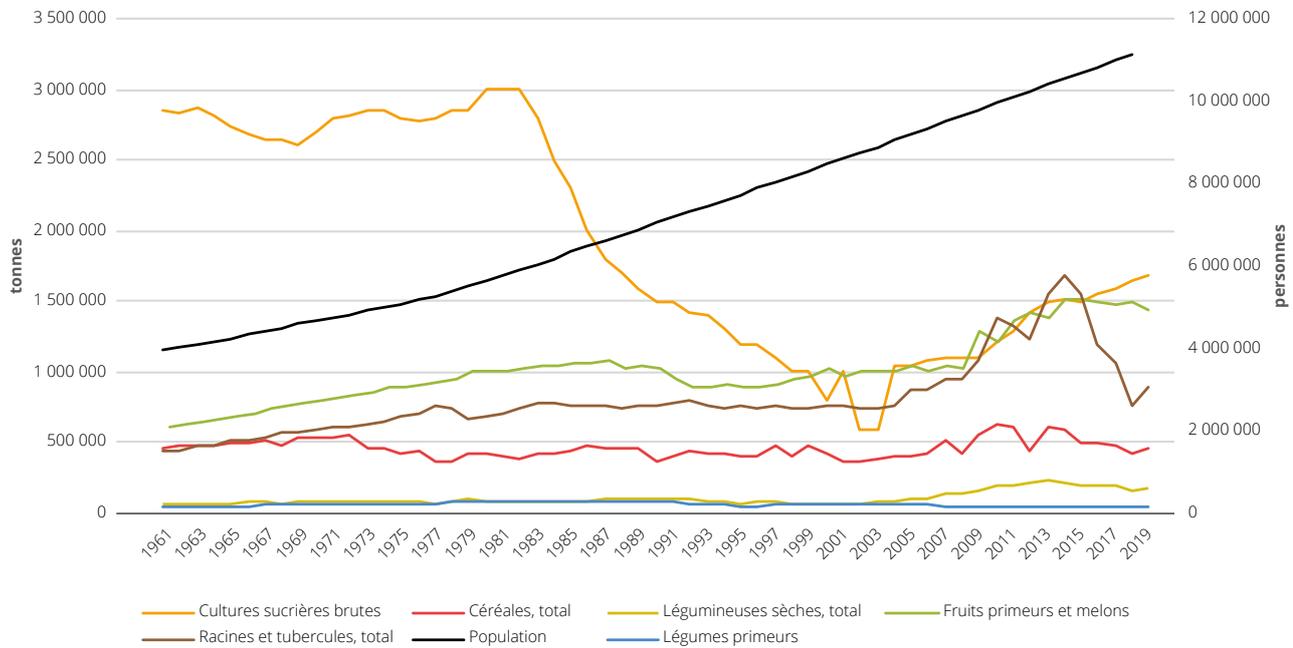
Source: Van Vliet, G., Pressoir, G., Marzin J. et Giordano, T. 2016. *Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement*. Cirad et BID, Montpellier, Cirad/BID-Haïti, pp. 356-392. (<http://agritrop.cirad.fr/580373/>). Carte conforme à l'ONU. 2020. Adaptée de carte d'Haïti. <https://www.un.org/geospatial/content/haïti-1>

Il faut cependant noter que la production est doublement contrainte par: (i) les éléments de relief qui limitent la part de terres cultivables sans risque d'érosion et (ii) la forte croissance urbaine qui se développe essentiellement sur les plaines littorales et les fonds de vallée les plus fertiles. Ainsi la superficie de terres cultivées est deux fois plus élevée que la superficie des terres considérées comme cultivables. Les futures productions agricoles devraient donc s'inscrire dans une perspective de réduction des terres cultivées, afin de ne pas aggraver l'érosion des terres en pente, et prendre en compte l'extension des aires urbaines, tout en améliorant la productivité de la terre et du travail (intensification écologique).

Des productions végétales à la peine. Les productions végétales ne suivent pas l'évolution de la croissance démographique. On constate un effondrement de la production sucrière (-40 pour cent entre 1961 et 2019), une **stabilité des productions de céréales et des légumes primeurs et un doublement de la production de fruits (en particulier pour l'exportation), de légumineuses sèches et de racines et tubercules**. Dans le même temps, la population a presque triplé. Ces évolutions montrent la bonne résistance des cultures nécessitant le moins de fertilisants, et qui sont souvent produites par des petites exploitations. Au cours de la dernière décennie, il faut aussi noter la baisse de production de tubercules et de céréales.

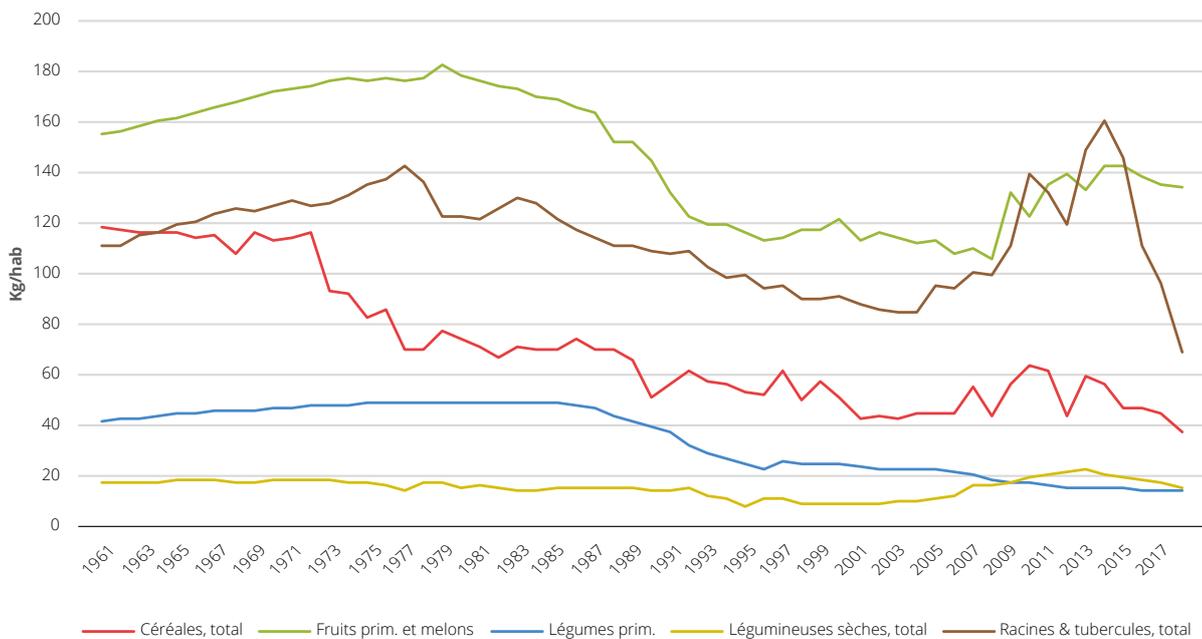


Figure 6. Principales productions végétales comparées à la population

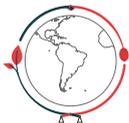


Source: FAO. 2021. Base de données statistiques FAOSTAT sur l'agriculture. Rome. <http://faostat.fao.org>.

Figure 7. Évolution des principales productions végétales par habitant selon le type de cultures (kg/habitant)



Source: FAO. 2021. Base de données statistiques FAOSTAT sur l'agriculture. Rome. <http://faostat.fao.org>.

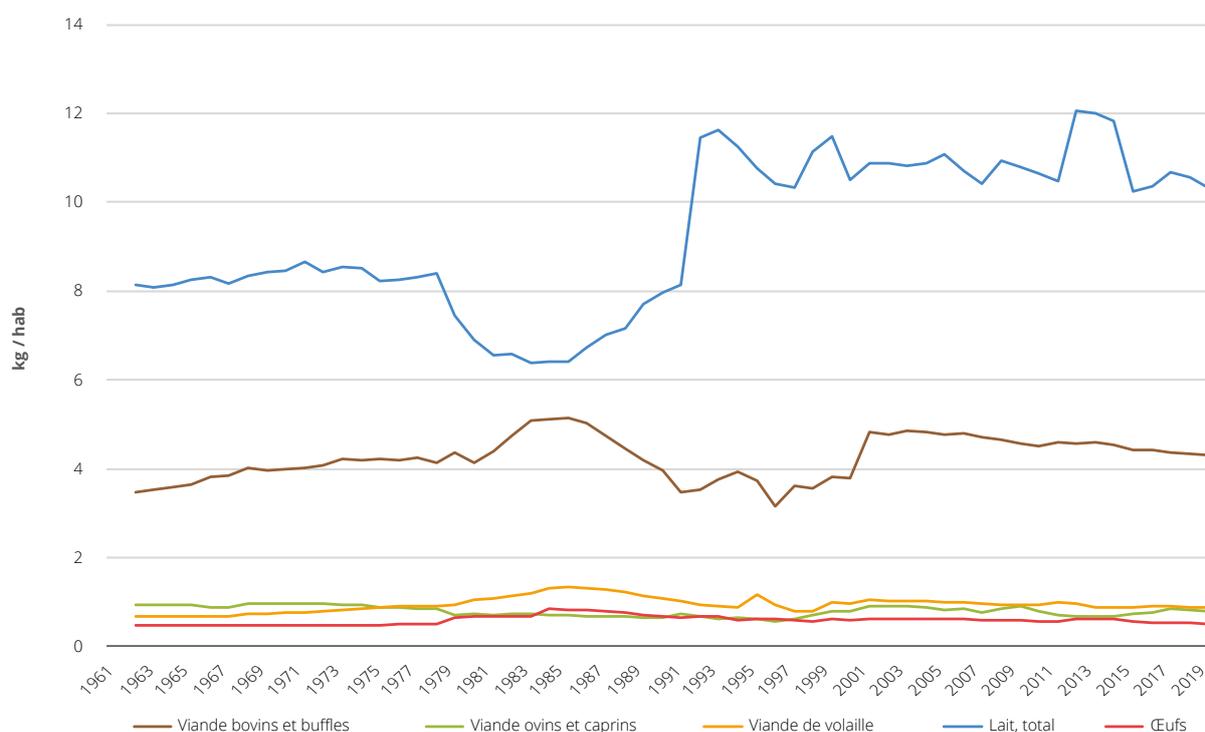


À l'exception des fruits, l'évolution des productions végétales ne suit pas l'évolution de la population, comme l'indique la **figure 6**. Cela s'explique par plusieurs raisons. D'une part, les terres cultivables sont grignotées par la croissance urbaine principalement concentrée sur les terres littorales et les vallées les plus fertiles. Pour compenser cette perte de terres agricoles fertiles, les cultures se développent dans les mornes, non mécanisables et avec des risques importants d'érosion et à productivité plus limitée. La seconde raison concerne les caractéristiques des acteurs, à savoir, la petite taille des exploitations, la pauvreté élevée de la majorité des agriculteurs et l'absence de capacités d'investissement pour améliorer la productivité du travail (engrais, semences, mécanisation, entre autres). Enfin, le faible niveau de formation des producteurs agricoles couplé au désengagement de l'État dans les activités de vulgarisation se traduit par la difficulté pour les producteurs

de s'approprier de nouvelles technologies, notamment celles nécessitant peu de capitaux et qui correspondent aux besoins de la plupart d'entre eux. Il existe toutefois des initiatives réussies soutenant des dynamiques locales en termes d'innovations agroécologiques. À cela s'ajoute la baisse de soutien (infrastructure, mécanisation, subvention des intrants) aux filières sucrières et céréalières, notamment de l'Artibonite.

Des productions animales plus résistantes mais avec des niveaux de production qui restent faibles. En comparaison des cultures végétales, la production d'animaux a davantage augmenté en fonction de la croissance de la population. Il faut cependant insister sur le fait que les productions de volailles, de bovins et de caprins, bien que croissantes, se maintiennent à des niveaux très bas, la concurrence des importations jouant un rôle clef.

Figure 8. Évolution de la production animale par habitant (kg/habitant)



Source: FAO. 2021. Base de données statistiques FAOSTAT sur l'agriculture. Rome. <http://faostat.fao.org>

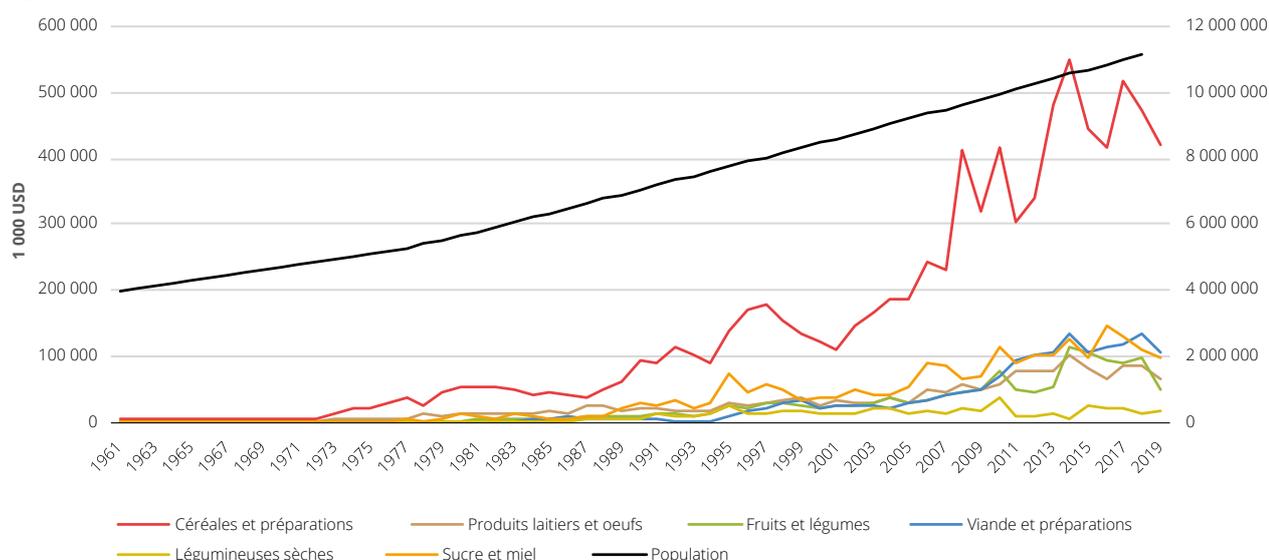


L'évolution de la production d'animaux peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'abord, la faiblesse globale de la production traduit des prix peu rémunérateurs, surtout pour les produits soumis à la concurrence des denrées importées. L'élevage (bovin et surtout des petits ruminants) reste toutefois attractif car il assure plusieurs fonctions dans les exploitations familiales. Il permet des transferts de fertilité entre les zones de pâtures et les champs de case, amendés par le fumier produit. Il constitue une réserve de trésorerie pour passer les caps difficiles et la production de bovins peut aussi servir pour la traction animale. D'autre part, des politiques publiques adaptées ont permis d'accompagner

cette évolution comme par exemple les laiteries "Lait à gogo" ou encore la formation d'agents de santé animale pour fournir une base minimale de traitements vétérinaires. Cependant, l'intensification de la production animale par des aliments complémentaires riches en énergie (maïs par exemple) est encore un défi à relever.

Des importations alimentaires croissantes. La valeur des importations des principaux produits alimentaires ne cesse d'augmenter, comme l'indique la figure 9. En 2019, la croissance en volume des importations alimentaires repose essentiellement sur les céréales (800 000 tonnes) et sur le sucre et le miel (235 000 tonnes).

Figure 9. Principaux produits importés en valeur comparés à la population depuis 1980



Source: FAO. 2021. Base de données statistiques FAOSTAT sur l'agriculture. Rome. <http://faostat.fao.org>.

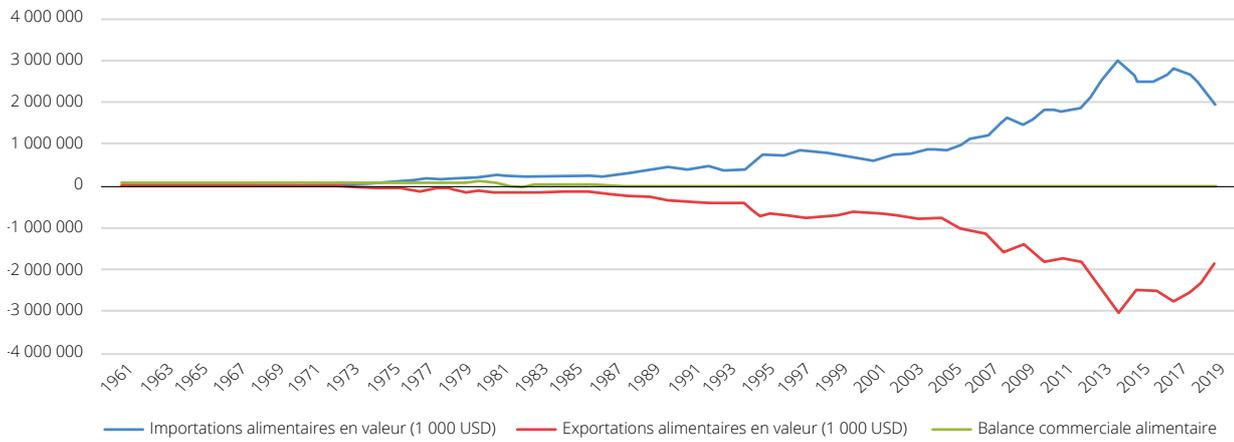
Un déséquilibre structurel de la balance alimentaire devenu abyssal. La croissance de la population (multipliée par trois entre 1961 et 2018) et l'urbanisation (la population urbaine a été multipliée par sept au cours de la même période) entraînent une augmentation de la part de l'alimentation achetée et une forte baisse de l'autoconsommation dans les exploitations agricoles familiales. Ainsi, au cours de cette même période, les importations alimentaires ont été

multipliées par 100, alors que les exportations ont presque stagné. Si les exportations alimentaires couvraient les importations alimentaires de 1961 à 1965, elles ne les couvraient qu'à 50 pour cent en 1973, 15 pour cent en 1980, 7 pour cent en 1991 et 1 pour cent au cours de la dernière décennie. Cette évolution a clairement un coût pour les finances publiques, mais elle traduit aussi le recentrage de la production agricole sur le marché domestique.





Figure 10. Balance commerciale alimentaire

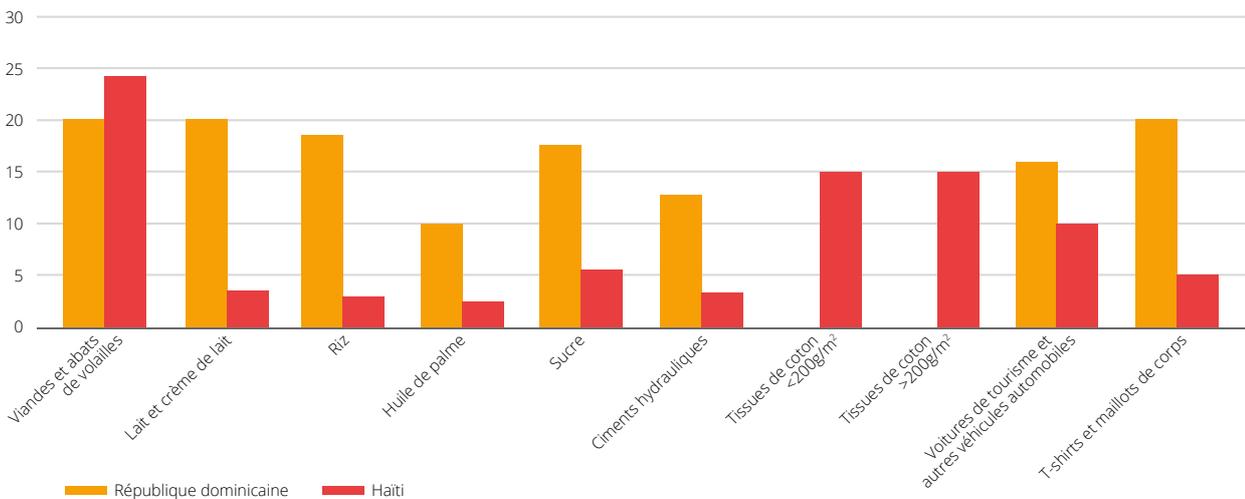


Source: FAO. 2021. Base de données statistiques FAOSTAT sur l'agriculture. Rome. <http://faostat.fao.org>.

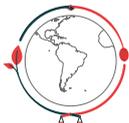
Une des explications de cette situation est la priorité donnée par les gouvernements successifs aux importations alimentaires, afin que la population, notamment urbaine, puisse accéder à une alimentation la moins chère possible. La comparaison des tarifs douaniers entre la République dominicaine et Haïti est

sans appel. Seules les volailles et la production textile sont plus taxées en Haïti qu'en République dominicaine. Le maïs, par exemple, y est cinq fois moins taxé. Il faut souligner que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) permet aux pays moins avancés comme Haïti de taxer leurs importations jusqu'à 15 pour cent.

Figure 11. Taux appliqués par la République dominicaine et Haïti sur les principaux produits importés par Haïti. 2013



Source: Organisation mondiale du commerce (OMC). 2013. Sélection de droits de douane. Genève. <http://tariffdata.wto.org/ReportersAndProducts.aspx>.

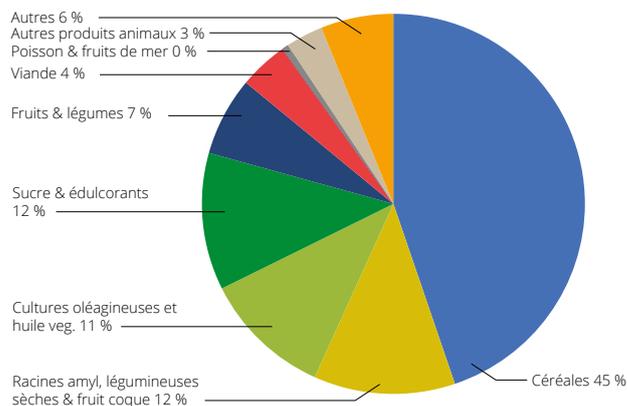


Chiffres clés et tendances de la consommation alimentaire

Le riz est la céréale la plus consommée en Haïti avec une consommation annuelle moyenne de 50 kg par personne. La consommation de maïs, de blé et de sorgho est moindre (respectivement 20 kg, 14 kg et 5 kg). La consommation de tubercules et de bananes plantains est également répandue, avec des chiffres moyens estimés à 88 kg/habitant et 45 kg/habitant, respectivement. Agrégés, les céréales et les tubercules représentent les deux tiers du total des calories disponibles (**figure 12**). La disponibilité moyenne en calories par tête s'est nettement améliorée au cours des trois dernières décennies, principalement du fait de la hausse de la disponibilité des céréales (importées), alors que celle des fruits et légumes ainsi que des protéines animales reste très faible. Ainsi, l'analyse des tendances de consommation alimentaire effectuée par le Programme alimentaire mondial (PAM) en 2016 indique que les aliments riches en fer manquent dans l'alimentation de la moitié des ménages haïtiens et qu'au moins un ménage sur quatre présente un déficit de consommation d'aliments riches en protéines et en vitamine A.

D'après les estimations de la production totale et des besoins nationaux, Haïti est considéré comme autosuffisant en maïs, sorgho, tubercules

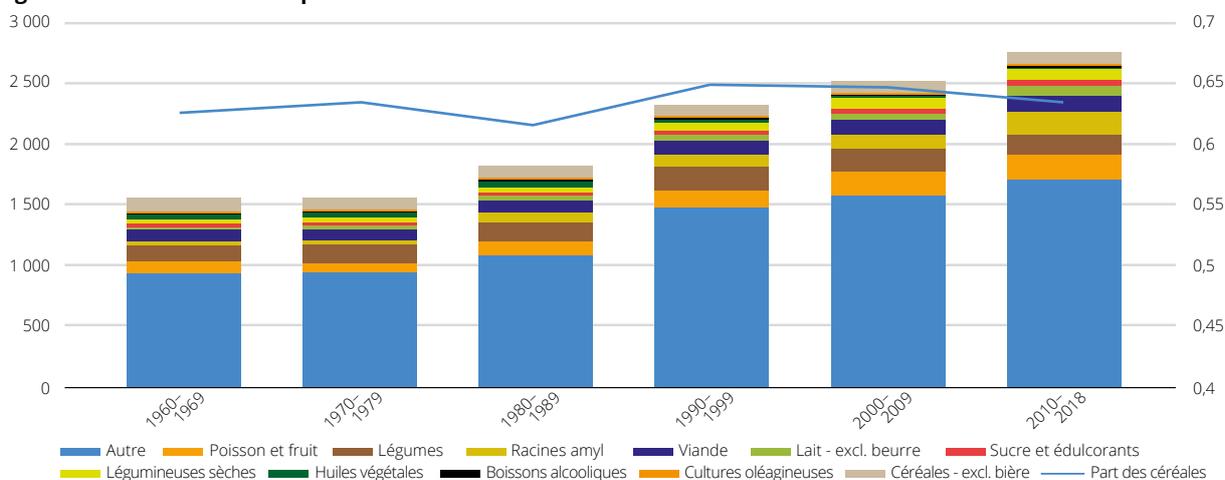
Figure 12. Disponibilité alimentaire (kcal / personne / jour)



Source: FAO. 2021. *Base de données statistiques FAOSTAT sur l'agriculture*. Rome. <http://faostat.fao.org>.

et bananes plantains. En revanche, le pays est structurellement déficitaire s'agissant des denrées les plus consommées, à savoir le riz et les légumineuses. Pour le riz et les haricots/pois, le niveau d'autosuffisance s'élevait respectivement à 14 et 51 pour cent sur la période 2011-2021. Les importations, formelles et informelles, sont essentielles pour satisfaire la demande alimentaire nationale, en particulier pour les aliments qui ne sont pas produits localement comme le blé et l'huile alimentaire.

Figure 13. Structure de la disponibilité alimentaire en Haïti



Source: FAO. 2021. *Base de données statistiques FAOSTAT sur l'agriculture*. Rome. <http://faostat.fao.org>.



D'après la **figure 9**, la consommation de produits laitiers et de fruits et légumes a diminué en Haïti au cours des dernières années. Les résultats de l'enquête nutritionnelle SMART effectuée par le Ministère de la santé publique et de la population (MSPP) en 2020 indiquent une prévalence élevée de la malnutrition chronique globale (avec un taux de 22,7 pour cent à l'échelle nationale).

L'insécurité et la rareté du carburant entraînent une augmentation du coût de transport des marchandises et amplifient la tendance à la hausse des prix des produits, en particulier des produits importés. Les prix élevés des produits alimentaires et les revenus agricoles faibles continuent d'affecter négativement le pouvoir d'achat et la sécurité alimentaire des ménages en Haïti, en particulier des plus pauvres.

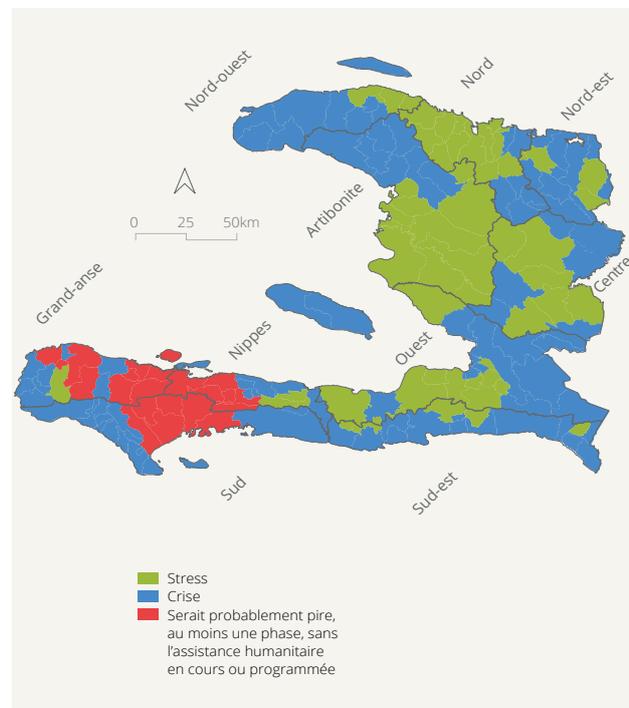
À l'exception de Port-au-Prince, les prix des produits locaux tendent à la baisse au cours de la saison des récoltes (maïs et haricots en juin dans le grand Sud), améliorant ainsi la disponibilité alimentaire locale pour les ménages ruraux. En revanche, dans les zones où les récoltes sont faibles et dans certains quartiers de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, les ménages pauvres sont contraints d'adopter des stratégies de crise (consommation des récoltes précoces ou des semences, vente de bois, réduction de la qualité ou de la quantité des repas, lorsqu'ils ne peuvent pas compter sur des transferts issus de la diaspora) tout en restant en situation d'insécurité alimentaire.

Autour des habitations rurales et périurbaines se développent les jardins lakou (jardin créole). Il s'agit d'une pratique d'agroforesterie développée sur des petites parcelles qui associent de façon étroite des éléments ligneux à usages multiples (chêne, sucrin, avocatier, citrus, cocotier, manguier,

frêne, cèdre, palmiers) à des cultures annuelles ou pérennes (tomate, oignon, aubergine, pois de souche, caféier, cacao, maïs, igname, papaye, piment) et parfois des animaux. Le jardin lakou permet, d'une part, de disposer de produits alimentaires et non alimentaires toute l'année et, d'autre part, de commercialiser des produits de rente et des surplus de produits d'autoconsommation.

Toutefois, en 2020, la baisse de la production agricole, causée par la sécheresse et la hausse des prix des produits de base (CNSA, 2021), a réduit la disponibilité et l'accessibilité aux denrées alimentaires des ménages pauvres, en particulier ceux qui tirent leurs moyens de subsistance de l'agriculture.

Figure 14. Sécurité alimentaire en Haïti



Source: FEWS Net. 2021. Disponible sur: <https://fewsn.net/node/26012> (page web consultée le 21 décembre 2021) Carte conforme à l'ONU. 2020. Carte d'Haïti <https://www.un.org/geospatial/content/haïti-1>



Caractérisation des principaux acteurs des systèmes alimentaires d'Haïti

Au dernier recensement général agricole (RGA), il y avait près d'un million d'agriculteurs, tous types confondus. Parmi ces nombreux acteurs, les exploitations familiales représentaient la grande majorité (98 pour cent) mais étaient établies sur des superficies inférieures à 1 carreau (1,3 ha) en moyenne, tandis que les formes collectives, y compris les entreprises et les coopératives, représentaient ensemble 0,1 pour cent. Des organisations paysannes comme le Mouvement paysan de Papaye (MPP) font la promotion d'une agriculture paysanne basée sur des pratiques agroécologiques. Les acteurs de la production sont donc à la fois faibles et nombreux. La commercialisation et la distribution sont largement réalisés par des femmes appelées «*madan sara*» qui transportent les produits généralement en vrac. Les camions sont peu appropriés, entraînant à la fois des pertes élevées (notamment pour les fruits et légumes) et une forte insécurité physique à cause des accidents souvent mortels.

De cette multitude d'acteurs dont les rôles peuvent être schématisés dans la **figure 15**, il est possible de faire deux grands regroupements: i) un petit groupe d'acteurs des filières d'exportation brute (café, cacao, mangues) ou agro-industrielles (sorgho pour la production de bière notamment) et ii) les nombreux acteurs des

filières de cultures vivrières (céréales [hors sorgho et riz], légumineuses, racines et tubercules, fruitiers [hors mangues]). Des investissements privés ont été réalisés dans la filière riz mais ne permettent pas de limiter les risques pour les producteurs dans la mesure où ceux-ci doivent rembourser les emprunts tout en assurant les vols éventuels.

Les acteurs des systèmes alimentaires en Haïti se répartissent entre un grand nombre d'acteurs locaux et un petit groupe d'importateurs ou d'exportateurs capables de couvrir les risques liés à leurs activités (basés dans la capitale) qui détiennent un pouvoir considérable (sur les chaînes de valeur locales, l'économie et la politique en général). Il en résulte un climat social d'échanges caractérisé par la violence. Par exemple, le site *Armed Conflict Location & Event Data Project* (ACLED) recense entre juillet 2021 et 2022, 696 événements violents sur le territoire (ACLED, 2022).

À côté de ces acteurs reconnus, s'organise un système économique parallèle et illégal constitué de contrebandiers et d'acteurs criminels (commettant vols, rackets, incendies volontaires, par exemple) qui perturbent profondément le fonctionnement des marchés tout en menaçant la rentabilité des activités légales des autres acteurs.

Figure 15. Les acteurs des systèmes alimentaires en Haïti

Les producteurs	Un million d'agriculteurs pauvres mais le principal acteur de l'agriculture parfois rassemblés en organisations paysannes.	Les acteurs de la distribution, vente	Nombreux commerçants (femmes) opèrent dans l'informel, des supermarchés avec produits importés et locaux. Une dizaine d'importateurs hyper puissants.	Les acteurs des services	Quelques fournisseurs d'intrants et de services non supervisés par l'État.
Les acteurs de la collecte, stockage, transport	Un grand nombre de petits acteurs et quelques coopératives ainsi que des entreprises de grande taille.	Les importateurs	Une dizaine d'importateurs hyper puissants.	Les acteurs de la recherche	Sept institutions de recherche avec un budget très limité et financés par quelques projets.
Les acteurs de la transformation	Beaucoup de transformateurs artisanaux ne sont pas aux normes, les coopératives et les entreprises respectent les normes.	Les consommateurs	Nombre croissant de consommateurs peu solvables pour des produits de qualité.	Les acteurs du traitement	Nombreux petits collecteurs pour de rares entités de traitement de recyclage.

Source: élaboré par les auteurs.



Les acteurs de la recherche et des services sont peu nombreux (environ une dizaine dans le pays) et localisés pour la plupart dans la capitale. Ils sont rarement sollicités par les autres acteurs, le cas de la filière sorgho étant une exception. Cette filière regroupe une entreprise agro-industrielle, deux laboratoires de recherche et plusieurs entreprises et associations de producteurs.

De nombreux producteurs généralement pauvres sont en concurrence face à quelques puissants importateurs bénéficiant d'avantages fiscaux. Les acteurs de la collecte, du transport et du stockage opèrent généralement dans des conditions inappropriées de sécurité tant pour les produits que pour leur propre vie. Ceux de la transformation sont partagés entre un grand nombre de petits artisans ne pouvant garantir les normes sanitaires, et quelques coopératives et entreprises formelles opérant selon des normes internationales permettant l'exportation des produits.

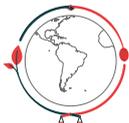
Le commerce et la distribution de produits locaux sont dominés par les acteurs du secteur informel qui subissent des taux de pertes élevés. À l'inverse, les acteurs impliqués dans la distribution des produits importés manufacturés sont connectés à des chaînes plus centralisées, et sont organisés autour de quelques importateurs bénéficiant d'une exclusivité d'importation. L'augmentation de produits importés dans le pays **accélère la tertiarisation informelle de l'économie**, y compris en milieu rural. Les acteurs du petit commerce sont financés par les nombreuses organisations de microfinance, tandis que les porteurs d'initiatives agro-industrielles de petite échelle n'ac-

cèdent que rarement aux crédits bancaires dont les taux sont souvent prohibitifs. Avec l'évolution démographique rapide, le nombre de consommateurs augmente rapidement, sans pour autant que ces derniers disposent de revenus leur permettant d'acquérir des produits alimentaires de qualité. Les acteurs impliqués dans la fin de vie des produits et des emballages sont nouveaux et opèrent avec des moyens rudimentaires.

En Haïti, les acteurs des filières d'exportation ou agro-industrielles sont peu nombreux mais s'inscrivent explicitement dans une démarche entrepreneuriale là où ils opèrent. Ayant une capacité d'investissement conséquente et générant une activité de taille considérable, ils font l'objet de régulation étatique et sont également soumis à des normes internationales (commerce équitable pour le café, certification FDA pour la mangue, entre autres). Dans ce groupe, les investissements de la Brasserie nationale, notamment dans la recherche agronomique, sont complémentaires aux appuis gouvernementaux à la filière sorgho dont l'essentiel sert à la production de la bière.

À l'inverse, dans les filières vivrières, les acteurs sont nombreux, moins organisés et ont une capacité d'investissement faible voire inexistante. De plus, ces acteurs sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire. Leurs productions subissent fortement les chocs (climatiques, sécuritaires, entre autres) et génèrent des pertes post-récoltes élevées. À ce titre, ces acteurs représentent une **cible privilégiée pour toute intervention visant à améliorer les systèmes alimentaires en Haïti**.





Principaux défis à relever pour atteindre les principaux objectifs en matière de système alimentaire durable

Question clé de durabilité (QCD) 1. Quels sont les facteurs qui concourent à la faible résilience des ménages, notamment les plus défavorisés, ainsi qu'à leur insécurité alimentaire, dans un contexte sécuritaire et climatique contraignant?

La configuration actuelle des systèmes alimentaires est problématique: elle ne permet ni une rémunération décente des agriculteurs, qui ont souvent de très petites exploitations, ni l'accès à une alimentation de qualité pour la frange de la population la plus pauvre. L'industrie agroalimentaire est limitée, elle se concentre sur quelques filières (telles que l'alcool ou les filières d'exportation à meilleure valeur ajoutée). Dans le même temps, l'extension des cultures sur des terres à faible potentiel productif accentue la pression foncière et la surexploitation des ressources naturelles (par exemple, la déforestation dans les zones protégées).

La fragilité des systèmes alimentaires haïtiens est multifactorielle. D'une part, parce que beaucoup d'exploitations sont trop petites pour dégager un revenu décent tout en ayant peu d'opportunités pour développer des activités non agricoles et, ensuite, parce que la pauvreté des consommateurs (tant urbains que ruraux) ne permet pas de stimuler la demande interne. Au fléau de la sous-nutrition (prévalence de 48 pour cent de sous-alimentation sur la période 2017-2019, qui stagne depuis une décennie [FAO, 2021]), s'ajoutent des problèmes croissants de malnutrition, avec une prévalence de l'obésité qui est passée de 11 pour cent en 2000 à 23 pour cent en 2016 (FAO, 2021). Ceci peut être expliqué par l'importation à bas coût de produits de faible qualité nutritionnelle. La restauration de rue, souvent informelle, est aussi très développée.

Le commerce alimentaire est divisé entre les magasins formels (épiceries, supermarchés) et les marchés agricoles. Néanmoins les déficiences en matière d'infrastructures de transport contribuent à la déconnexion de pans entiers

du territoire. Cette situation est aggravée par l'insécurité croissante (délinquance) qui touche les commerçants de produits agricoles, les éleveurs et les cultures au champ. La sécurité des acteurs est devenue depuis quelques années une demande sociale prioritaire. Des changements dans l'architecture institutionnelle du fonctionnement des marchés, des interactions entre acteurs et de la protection des investissements (publics comme privés) et des personnes sont nécessaires.

Le caractère non durable des systèmes alimentaires haïtiens impacte particulièrement deux groupes d'acteurs: les agriculteurs, qui ont du mal à bénéficier d'un revenu décent de leur travail, et les consommateurs, dont une partie importante est en insécurité alimentaire. Par ailleurs, des approches de développement purement économique (par exemple, en dotant les bénéficiaires de facteurs de production) sans reconstitution de capital social perdent rapidement de leur efficacité. D'autres acteurs jouent un rôle clé: (i) les commerçants, qui sillonnent la campagne pour alimenter les villes en produits vivriers, (ii) les membres des gangs armés, qui extorquent des fonds aux commerçants et (iii) les importateurs, qui tirent profit de leur position d'oligopole et favorisent le phénomène de dumping (vente en dessous des prix de marché). Enfin, il faut noter le faible nombre d'entrepreneurs agroalimentaires formels, capables de transformer les produits, de mettre en valeur leur diversité et de conserver les produits au-delà des pics de production. Le secteur alimentaire est notamment marqué par l'informalité de nombreux métiers: transport de la production, petit commerce alimentaire, restauration de rue, entre autres.

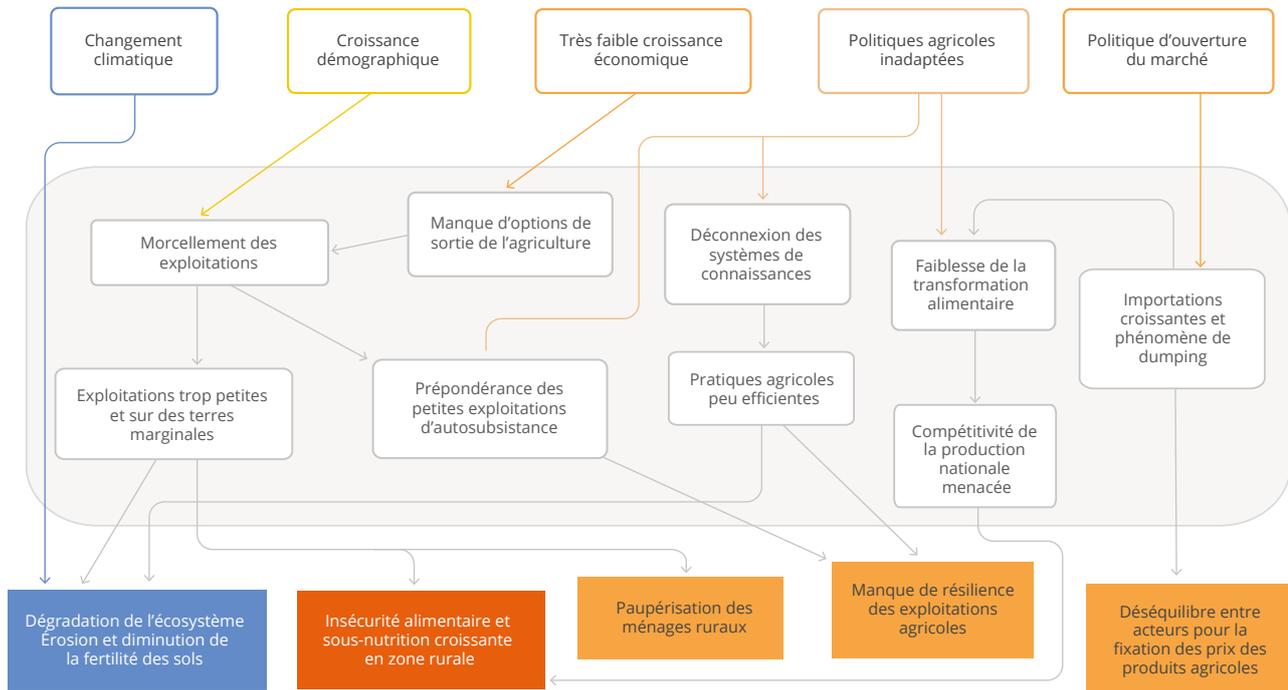


Cette situation contribue à accentuer le déséquilibre entre le poids de la population agricole et sa contribution au PIB (le secteur agricole, sylviculture et pêche inclus, ne constitue que 18,8 pour cent du PIB [Banque mondiale, 2019]), faisant du secteur agricole une poche de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Ne disposant pas d'une dotation en facteurs de production suffisante, les ménages agricoles les plus pauvres sont amenés à exploiter les terres les plus pentues ou à extraire des ressources, notamment forestières, pour assurer leur survie. Ils sont dans l'impossibilité de constituer des stocks, faute de moyens, et vendent aussi leur force de travail aux alentours, ce qui génère un manque

de main-d'œuvre au sein des exploitations pour certains travaux agricoles. De plus, il existe une déconnexion entre, d'une part, les pratiques et connaissances ancestrales (jardin lakou, jachères) qui tombent en désuétude et, d'autre part, le conseil technique inadéquat car adossé à un modèle agricole consommateur d'intrants importés peu accessibles pour une grande partie des exploitants.

Il en résulte un grand décalage de productivité entre les petites exploitations familiales largement majoritaires et les exploitations les mieux dotées, qui contribuent significativement aux surplus alimentaires permettant de nourrir les villes.

Figure 16. Représentation systémique QCD 1

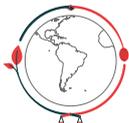


Source: élaboré par les auteurs.

Propositions de leviers

Afin de rompre le cercle vicieux de paupérisation du monde rural, surexploitation des ressources et baisse de productivité du travail, il est nécessaire

de générer des emplois décents en zone rurale qui permettent aux actifs des plus petites exploitations de trouver des revenus suffisants, soit en développant la pluriactivité, soit en se dédiant totalement à des activités non agricoles.



Les sources majeures de valeur en zone rurale restent liées à l'agriculture et à la transformation des produits agricoles, alimentaires ou non. Cela suppose aussi de diversifier l'appui conseil aux exploitations agricoles en développant des solutions techniques et organisationnelles adaptées aux différents types d'exploitations, de systèmes de cultures et de filières. Enfin, des efforts massifs de formation professionnelle doivent accompagner ces changements d'activités notamment dans le domaine technique, juridique et financier pour favoriser l'installation de nouvelles petites et moyennes entreprises (PME) et renforcer celles déjà existantes.

Le second levier potentiel doit viser les consommateurs pauvres urbains. Il s'agit de les aider à assurer leur sécurité alimentaire d'un point de vue quantitatif et qualitatif grâce à des outils comme des chèques alimentaires pour s'approvisionner en produits locaux équilibrés; permettant ainsi de reconnecter cette catégorie de la population à la production domestique. Ces filets de sécurité alimentaire doivent être

accompagnés (i) par une politique d'éducation alimentaire pouvant s'appuyer sur la dynamique de l'agriculture urbaine, les interstices urbains pouvant être mis à profit pour faire pousser les produits les plus utiles afin d'équilibrer qualitativement la diète de la population urbaine et (ii) par une protection accrue du marché domestique grâce à une taxation des importations alimentaires.

Cette rupture d'orientation des politiques publiques réduira nettement le poids d'un des acteurs majeurs de l'organisation actuelle des systèmes alimentaires: les importateurs. Elle devra être accompagnée par des efforts de solidarité de la communauté internationale pour soutenir les consommateurs haïtiens les plus fragiles, mais aussi pour accompagner les investisseurs du secteur agro-industriel. Il est notamment possible de mettre en place des outils de politiques publiques qui accompagnent les transferts massifs de la diaspora, avec des cofinancements lorsque ces derniers sont orientés vers la création d'emplois dans le secteur agro-industriel.





QCD 2. Quel rôle peut jouer l'agriculture familiale dans la transformation durable des systèmes alimentaires?

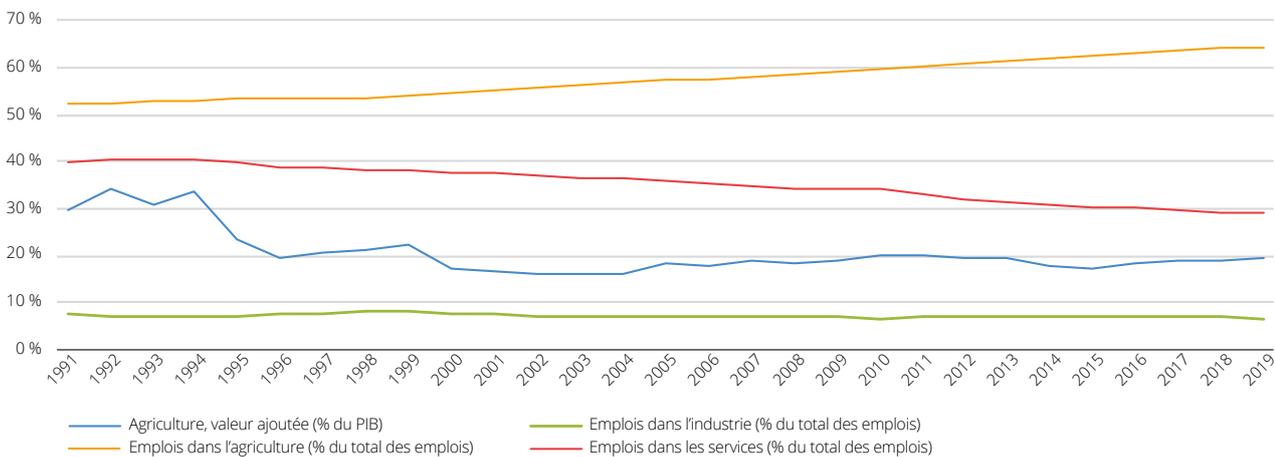
La croissance démographique rapide (1,2 pour cent par an), associée à une instabilité politique et sociale a contribué à la fragilisation socioéconomique du pays. Durant les cinq dernières décennies (1970-2020), le PIB/habitant a diminué en moyenne de -0,2 pour cent par an (Banque mondiale, 2021). Plus de la moitié des Haïtiens vivent sous le seuil de pauvreté nationale (58,5 pour cent en 2012 selon la Banque mondiale) et 93,6 pour cent des emplois font partie du secteur informel (PNUD, 2016).

Au cours des deux dernières décennies, l'agriculture haïtienne a aussi été marquée par une baisse considérable de production se traduisant notamment par un déclin des exportations et une incapacité à couvrir les besoins alimentaires d'une population croissante.

Le contexte de forte insécurité alimentaire a considérablement avantagé les importations de produits agricoles et les flux d'aide alimentaire, ce qui n'a pas favorisé la valorisation des produits agricoles locaux. La forte pression démographique pousse les agriculteurs à cultiver des terres marginales et inaptées à la production agricole, ce qui entraîne la dégradation accélérée des ressources naturelles et accélère un cercle vicieux de baisse de productivité du travail agricole.

Pourtant, les décisions sont actuellement plutôt tournées vers la taxation et favorisent les importations. La transition souhaitée nécessite un changement des politiques afin de favoriser celles au service de la durabilité et de la résilience des systèmes alimentaires haïtiens.

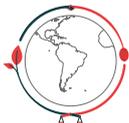
Figure 17. Répartition sectorielle des emplois et valeur agricole



Source: Banque mondiale. 2021. *Base de données statistiques de la Banque mondiale. Haïti*. Washington DC. <https://donnees.banquemondiale.org/pays/haïti?view=chart>.

L'évolution de la population active dans l'agriculture et de sa contribution au PIB montre une baisse régulière mais lente (de 40 à 30 pour cent en 30 ans) et une stabilisation de la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB. L'agriculture représente 18,8 pour

cent du PIB en 2018, contre 24,1 pour cent pour l'industrie et 53,3 pour cent pour les services. Le secteur agricole regroupe 29 pour cent des emplois, contre 64 pour cent pour les services et 7 pour cent pour l'industrie (Banque mondiale, 2021).



L'agriculture est également pénalisée par une image peu valorisante, accélérant ainsi les dynamiques d'exode rural des jeunes vers les centres urbains pour occuper des emplois non agricoles précaires. Bien souvent, les formations agricoles ne sont pas alignées avec les besoins actuels et ne s'orientent pas vers l'entrepreneuriat. Le chômage équivalent global (sous-emploi et le chômage) frappe 60 pour cent de la population et affecte surtout les jeunes et les femmes des zones urbaines marginalisées et rurales. Les opportunités de sortie de l'agriculture sont peu nombreuses. La création de zones franches (dans la région métropolitaine et dans le nord) n'a pas généré suffisamment d'activité pour absorber la demande en emplois urbains. Ceci a entraîné

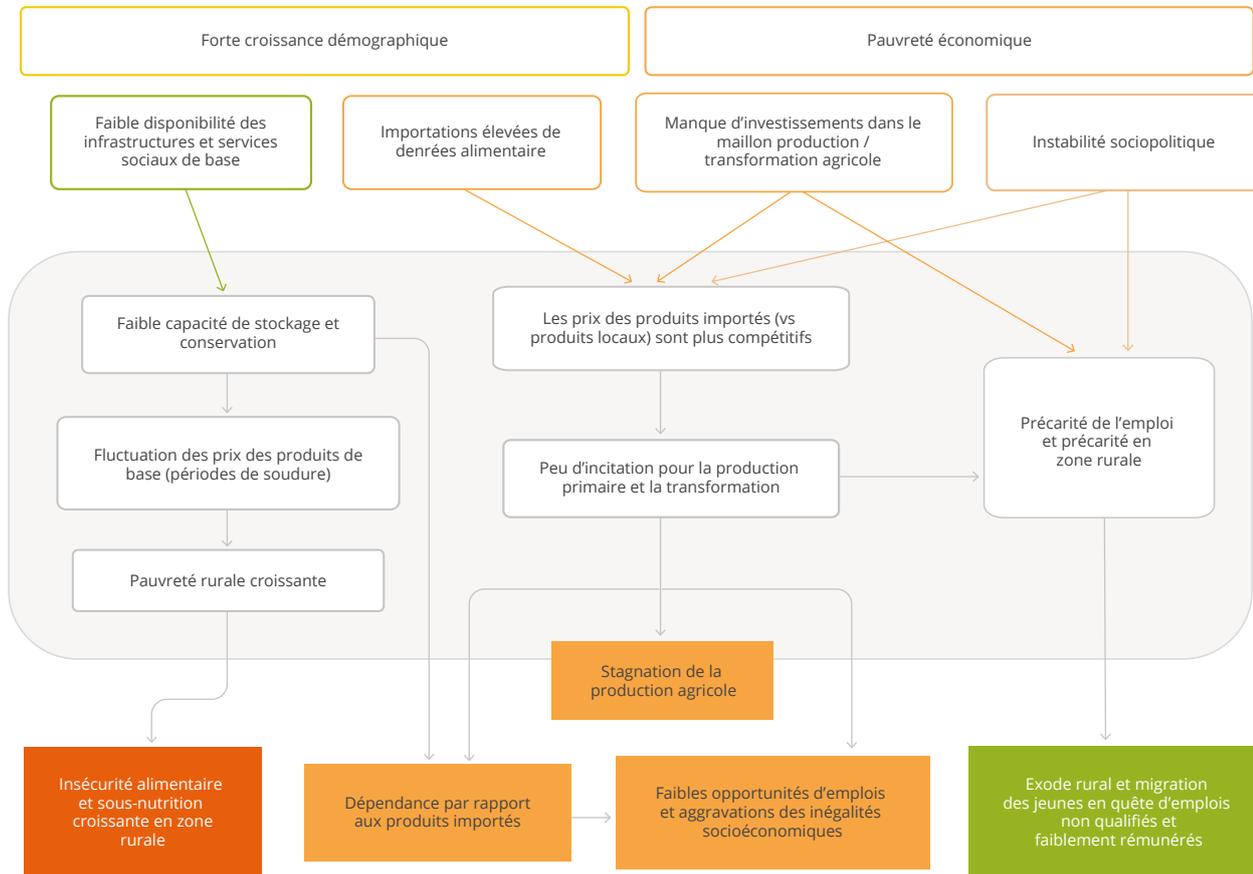
une hausse de l'émigration de la jeunesse haïtienne, qui est passée de 88 000 sorties nettes du territoire par an en 1975 à 175 000 en 2017 (Banque mondiale, 2021).

En milieu rural, la demande de main-d'œuvre est plus faible qu'auparavant en raison de la baisse des productions et de l'instabilité sociopolitique, créant un climat d'incertitude qui ne permet pas aux agriculteurs et aux petits entrepreneurs de s'engager dans des activités génératrices de revenus. Les emplois liés aux intrants agricoles (semences, fertilisants et pesticides, machines et équipements agricoles), les opérations post-récolte liées à la collecte, la transformation de matière brute agricole et les activités de services et de financement sont également touchés.





Figure 18. Représentation systémique QCD 2



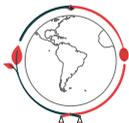
Source: élaboré par les auteurs.

Proposition de leviers

1. La formation, l'accompagnement technique ainsi que l'appui financier des jeunes ruraux est une priorité pour la relance économique du secteur agricole. Cela permettrait en effet de renforcer les autres maillons et de créer des emplois décents. À ce niveau, l'approche «champ-école des producteurs», centrée sur le partage de connaissances et de compétences entre agriculteurs permettrait d'améliorer la gestion agricole, particulièrement en termes de pratiques intensives durables telles que l'agriculture de conservation, la gestion de la fertilité des sols, le contrôle non toxique des ravageurs, la collecte/conservation de l'eau. De plus, une approche multi-échelle sera

essentielle pour une compréhension globale de l'exploitation. L'analyse des activités de production au niveau des exploitations permettrait ainsi de cerner des questions liées à la gestion économique comme l'accès au crédit rural, l'analyse du marché local/régional, et la gestion des ressources naturelles (notamment eaux et sols).

2. La mobilisation d'investissements publics et privés permettrait de fortifier les infrastructures productives telles que le stockage au niveau des exploitations et de garantir une meilleure organisation des chaînes de valeur afin de réduire la pauvreté rurale et l'exclusion, pour ainsi améliorer les perspectives du pays en termes de sécurité économique et alimentaire.



QCD 3. Comment les dynamiques actuelles des systèmes alimentaires conduisent-elles Haïti vers une crise écosystémique majeure?

Gouvernance et dégradation de l'environnement en Haïti

Depuis des décennies, Haïti fait face à une importante dégradation environnementale causée par les pressions exercées sur les ressources naturelles, les mauvaises pratiques culturelles, la gestion inadaptée des déchets, l'occupation anarchique de certains espaces à risques et la prolifération des constructions en dehors de tout cadre légal et institutionnel. Il existe cependant un ensemble d'entités et de lois pour protéger le cadre physique dans lequel évoluent la population haïtienne; entre autres, le code rural de François Duvalier (1962), la constitution de 1987 et le décret-cadre de gestion environnementale d'octobre 2005. Néanmoins, leur mise en application fait souvent défaut. Par ailleurs, dès les années 1970, deux stratégies ont guidé les projets de protection et de conservation des sols et des eaux au niveau des bassins versants. Il s'agit, d'une part, d'une logique d'équipement du territoire *top-down* (de haut en bas), comme les aménagements antiérosifs, la réhabilitation de systèmes d'irrigation, des systèmes de captation des eaux de surface et, d'autre part, celle dite de développement économique *bottom-up* (de bas en haut) qui n'ont pas vraiment aidé à freiner la dégradation de l'environnement du pays.

Haïti se caractérise donc par la complexité des équilibres et dynamiques entre l'état de l'environnement et le fonctionnement des systèmes alimentaires. En effet, cette situation menace la durabilité et la résilience de ces systèmes.

Les principaux impacts des systèmes alimentaires sur le milieu naturel se traduisent par:

L'érosion des sols et la baisse de la fertilité favorisées par les pratiques culturelles inadaptées sur des pentes raides (près de 2/3 des terres en Haïti présentant des pentes entre 20 et 40 pour cent et certains agriculteurs cultivent sur des pentes de 50 pour cent). Ces terres cultivées (mais non adaptées à un usage agricole) sont particulièrement exposées au risque d'érosion, risque aggravé par les pluies, les vents et la sécheresse (Bellande, 2009). Les cultures sarclées favorisant l'érosion (arachide, maïs, haricot, manioc entre autres), situées sur des pentes abruptes, aggravent la situation. L'érosion de ces sols concernerait 12 000 hectares par an selon le ministère de l'agriculture (MARNDR, 2015) et environ 40 millions de tonnes de terre disparaissent dans la mer chaque année. Par conséquent, environ 85 pour cent des bassins versants du pays sont fortement dégradés, provoquant des inondations fréquentes. Cela entraîne aussi des effets néfastes sur les infrastructures de production en aval (tels que colmatage des canaux d'irrigation ou érosion des pistes agricoles).

L'extension agricole sur des terres à faible potentiel. Le potentiel agricole exploitable en Haïti est de 7 700 km² (soit 29 pour cent du territoire). Pourtant, la superficie effectivement cultivée s'élève à 11 900 km² (soit 44 pour cent du territoire). Il y a donc de 420 000 hectares de terres vulnérables dédiées aux cultures. Cette situation induit une forte pression sur un système foncier déjà fragile, diversifié et non contrôlé (absence d'un cadastre adéquat). Cela amplifie la dégradation des ressources naturelles (sols, flore et faune) et détruit notamment une partie du substrat productif du pays.

La déforestation/déboisement, le bois énergie et la dégradation des ressources naturelles. Le pays a perdu une grande partie de son couvert



forestier au fil des années¹. Malgré l'état alarmant de l'environnement en Haïti, 80 pour cent des besoins énergétiques du pays proviennent des ressources locales (bois de feu et charbon de bois à hauteur de 71 pour cent, bagasse 4 pour cent et énergie hydraulique 5 pour cent), selon le Bureau des mines et de l'énergie d'Haïti (BME). Par ailleurs, les produits pétroliers contribuent à apporter les 20 pour cent restants de la demande en combustibles. Tout comme la déforestation résulterait de la production de charbon de bois, la solution de la déforestation impliquerait la promotion d'énergies ou de technologies alternatives. Cependant, les moteurs qui menacent l'environnement sont bien connus: la pression démographique, la pauvreté extrême et l'insécurité foncière, entre autres. Il est évident que la surexploitation des ressources naturelles (avec des prélèvements largement supérieurs aux capacités de régénération) conduit le pays à une catastrophe écologique qui se manifeste déjà sous plusieurs formes (ensablement des barrages, lessivage des sols fertiles, obstructions des canaux de drainage, inondation des parties basses, sécheresse prolongée, par exemple). En outre, des espèces végétales sont en voie de disparition, menacées ou devenues rares.

La salinisation des sols causée par un drainage déficient. La salinisation touche 21 pour cent des sols de la vallée de l'Artibonite (Georges, 2014). Cette situation découle d'une absence de drainage adéquat dans les systèmes irrigués, d'une mauvaise conductivité de l'eau et d'un déséquilibre entre eau salée et eau douce. De plus, l'aggravation de l'érosion provoque l'accumulation de grandes quantités de terre dans les plaines et un mauvais drainage qui favorise la salinisation, un des principaux facteurs de la désertification.

La production de gaz à effet de serre (GES) par les zones rizicoles et l'élevage des ruminants.

Selon un inventaire des GES réalisé en 2000, Haïti n'a émis que 7 832 mégatonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (Mt d'éq CO₂) (MDE, 2015). Ainsi, les émissions de GES en Haïti n'ont représenté que 0,03 pour cent de l'ensemble des émissions mondiales. Le pays se situe parmi les dix plus faibles émetteurs per capita au monde. L'agriculture est toutefois le secteur qui émet le plus de GES, principalement à travers la production rizicole et l'élevage des ruminants.

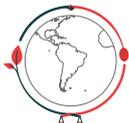
La pollution par les déchets. Les déchets alimentaires (putrescibles) représentent plus de 50 pour cent du total des déchets produits dans le pays. À cela s'ajoutent les emballages et récipients non biodégradables ainsi que les déchets solides et liquides (déchets toxiques, déchets hospitaliers) mal gérés – en particulier dans les villes, qui polluent les sols et les écosystèmes aquatiques, notamment marins. Il faut noter également l'utilisation non contrôlée de certains intrants (engrais) provoquant l'eutrophisation du milieu aquatique (nappes, rivières et lacs). Cette situation menace sérieusement la survie des coraux et la source protéique des espèces halieutiques.

Les principaux enjeux, impacts environnementaux et risques affectant les systèmes alimentaires sont les suivants:

Les effets du changement climatique et les épisodes de sécheresse répétés entravent les semis et la mise en place de cultures de cultures pérennes. L'impact du changement climatique en Haïti devrait se traduire, à terme, par une réduction des précipitations, une augmentation des températures moyennes² et une élévation du niveau de la mer (BID, 2015).

¹ Il représentait 50 pour cent du territoire en 1791, puis 21,6 pour cent en 1945 et 4 pour cent en 1986. En 1989, il serait de 2 pour cent.

² Selon les prévisions, les températures moyennes seraient: +1,1° C pour les années 2030, +1,9° C pour les années 2050 et +3,3 pour la période 2081-2100. Les précipitations ont tendance à diminuer: en 2020 3 à 4 pour cent de précipitations et jusqu'à 6 pour cent plus sèches en 2030. À la fin de ce siècle, le climat serait jusqu'à 20 pour cent plus sec selon le scénario le plus sévère. En outre, le niveau de la mer monterait de de 0,17 à 0,38 m entre 2046 à 2065 (l'élévation projetée sur tous les scénarios s'étend de 0,26 à 0,82 m d'ici à 2100 par rapport aux niveaux de 1986-2005).



Par ailleurs, le changement climatique a un impact négatif sur la productivité agricole haïtienne: répartition inégale des précipitations, sécheresses, inondations, perte de terres arables, apparition de nouvelles maladies comme le puceron jaune qui décime à plus de 60 pour cent la production du sorgho (Exilien, 2020). Cela limite fortement la capacité du pays à augmenter sa production agricole et ainsi assurer une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle et, d'autre part, à éradiquer la pauvreté. De plus, les dérèglements et aléas climatiques induisent de nombreux effets négatifs pour la santé et la sécurité des populations humaines mais aussi pour la biodiversité, l'environnement bâti et autres secteurs économiques. Par conséquent, il faut s'attendre à ce que l'économie haïtienne devienne encore plus vulnérable aux événements aléatoires et extrêmes liés au changement climatique.

En raison du changement climatique, des pertes énormes sont attendues dans le secteur agricole. À l'horizon 2025, les rendements agricoles connaîtront des pertes significatives aussi bien pour les cultures alimentaires que pour les

cultures d'exportation (Borde, 2015).

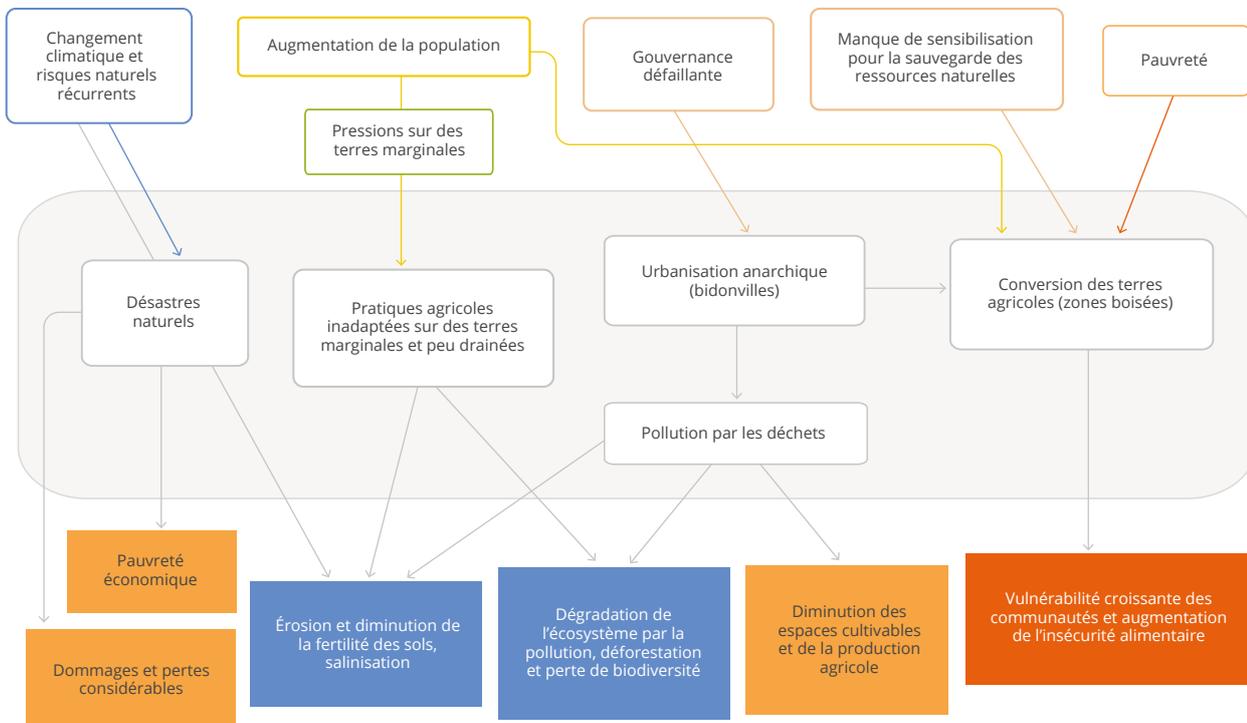
Les événements climatiques comme les ouragans peuvent détruire les plantations et dégrader les infrastructures en milieu rural. En 2021, le pays est classé 21^e mondial en termes d'indice de risques (INFORM Risk Index, 2021) et se trouve parmi les 20 pays les plus touchés par les catastrophes météorologiques dans le monde lors des deux dernières décennies.

Du fait de sa localisation géographique, Haïti est sujet à un ensemble de risques naturels pouvant être d'origine hydrométéorologique ou géodynamique. En effet, de 1909 à 2018, le pays a connu plus de 100 catastrophes naturelles, dont 40 ouragans et tempêtes, 48 inondations, neuf sécheresses, trois tremblements de terre majeurs et une épidémie de choléra. Tout cela ajouté à la pandémie de covid-19 qui a débuté en 2020. Environ 98 pour cent de la population est exposée à au moins deux risques de catastrophe naturelle: séismes, ouragans, glissements de terrain, inondations et sécheresse (UNDRR, 2017).





Figure 19. Représentation systémique QCD 3



Source: élaboré par les auteurs.

Les leviers potentiels

Il est essentiel de développer des pratiques et techniques agricoles à faible impact environnemental, permettant une résilience accrue face aux changements et aux aléas climatiques. Ces pratiques et techniques devraient faire leurs preuves sur le terrain et être évaluées en vue de leur diffusion et adoption. Cela pourrait se concrétiser par le développement, la mise en œuvre et le suivi d'actions innovantes, appuyés par une sensibilisation stratégique et adaptée. En effet, il est utile de:

1. Promouvoir des activités résilientes face au climat, ciblées sur le plan agricole, en

sélectionnant des variétés locales plus résistantes à la sécheresse tout en développant des pratiques innovantes. Mettre l'accent sur l'élaboration de systèmes d'utilisation des terres qui intègrent l'arboriculture et l'agriculture (agroforesterie).

2. Établir et mettre en œuvre des plans de gestion de déchets au niveau des filières agricoles et alimentaires (en particulier dans les zones urbaines) suivant le modèle 5RVE (Réduction à la source, Récupération, Réemploi, Recyclage, Réutilisation, Valorisation et Élimination) tout en promouvant l'utilisation du compostage par le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine.

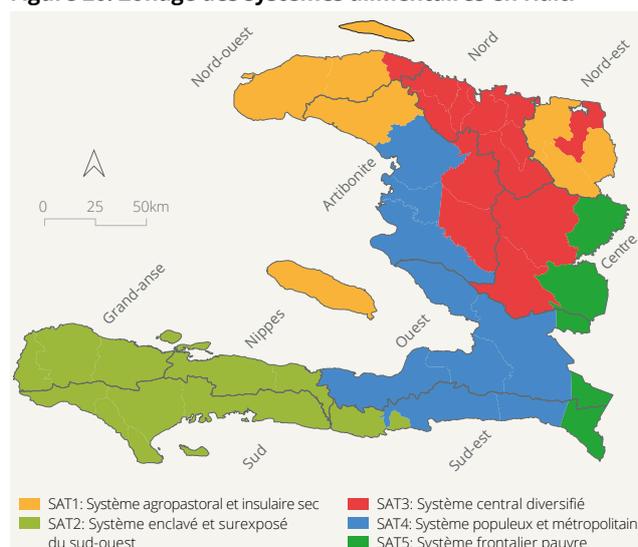


QCD 4. Comment les dynamiques territoriales façonnent-elles les systèmes alimentaires, leur durabilité et les inégalités entre acteurs?

Les différences de territoires sont caractéristiques des inégalités socioéconomiques en Haïti et d'une iniquité en termes d'offre de services publics. L'organisation socioéconomique du territoire conserve les configurations coloniales selon lesquelles les villes principales sont côtières. Cette configuration est suivie par la démographie et la demande en biens et services. Ainsi, les zones de production distantes et à l'intérieur du pays souffrent d'un problème de connexion aux marchés, tant pour l'approvisionnement que pour l'écoulement des produits. Ce qui amène à la question suivante:

en quoi les conditions agroécologiques (production) et les marchés (consommation) contribuent-ils à l'organisation de systèmes alimentaires territoriaux ? En couplant les dynamiques socioéconomiques observées sur le territoire, à partir d'hypothèses à vérifier plus formellement mais fondées sur des cartes officielles de l'État haïtien, les systèmes alimentaires nationaux ont été regroupés en cinq systèmes territoriaux. Chacun de ces systèmes fait face à des défis spécifiques avec des leviers différents.

Figure 20. Zonage des systèmes alimentaires en Haïti



Source: élaboré par les auteurs. Carte conforme à l'ONU. 2020.

Carte d'Haïti <https://www.un.org/geospatial/content/haïti-1>

1. Le système alimentaire territorial 1 (**SAT1: système agropastoral et insulaire sec**) est situé dans diverses parties du nord-ouest (incluant la zone sèche du haut Artibonite), de la Gonave et de la zone sèche du nord-est. Il est basé sur une production à dominante agropastorale (maïs, ruminants, entre autres) et pénalisé par un accès limité aux marchés. Il est régulièrement frappé par de fortes sécheresses engendrant une insécurité alimentaire grave (famine). Ce territoire est marqué par la pauvreté et par la vulnérabilité face aux désastres naturels. Il est situé dans une zone peu peuplée et les acteurs y sont fragilisés par les effets du changement climatique. Le faible accès à l'eau limite les possibilités de production et parfois même d'élevage qui est la principale activité productive.

Le défi de ce système est à la fois climatique et infrastructurel. Il est situé dans une zone n'ayant pas bénéficié d'investissements publics pour améliorer la gestion de l'eau de pluie.

Les leviers pouvant être actionnés pour améliorer ce système sont: la mise en œuvre de stratégies localisées à la fois pour la gestion de l'eau, pour la production de fourrage et les techniques d'ensilage pour la conservation des aliments et du fourrage. Des investissements en infrastructures de transport, de gestion de l'eau et du couvert boisé sont nécessaires, ainsi que des infrastructures pour l'abattage et la conservation de la viande.

2. Le système alimentaire territorial 2 (**SAT2: système enclavé et surexposé du sud-ouest**) est situé dans la presqu'île du sud-ouest, caractérisée par un accès limité aux marchés, exposée et vulnérable aux catastrophes naturelles. Le SAT2 est fondé sur un système de production diversifié en fonction de l'altitude variable (fruitiers, racines et tubercules en hauteur [sauf à l'intérieur du parc Macaya], céréales et légumineuses en basse altitude). Il est globalement peu peuplé et pauvre, notamment au niveau de l'extrême ouest.



Ayant bénéficié par le passé d'investissements importants mais très localisés, l'irrigation et la pêche alimentent ce système sur le versant méridional. Le versant septentrional fait face à des défis majeurs en termes de connexion aux marchés. Cependant, l'ouverture de voies maritimes pourrait être explorée. Les catastrophes naturelles sont fréquentes et impactent les acteurs de ce système. Ils tendent néanmoins à s'organiser localement (notamment autour de Jérémie, Les Cayes), en raison des ruptures fréquentes de connexion avec la capitale. Les possibilités de se développer économiquement vers l'extérieur du territoire sont limitées par la dangerosité du trafic maritime et l'absence de ports et aéroports internationaux.

Le principal défi de ce système est sa vulnérabilité face aux désastres naturels. Les risques d'isolement avec le reste du pays sont élevés mais atténués par l'organisation régionale du territoire.

Les leviers actionnables dans ce système portent sur une gouvernance locale des services, notamment de l'écosystème autour du château d'eau du parc Macaya. Le développement d'infrastructures de stockage de produits agricoles et d'aliments augmenterait la résilience du système. Une politique plus active de protection du parc Macaya, des actions de sensibilisation des acteurs aux différentes stratégies de résilience et un développement ou une multiplication des voies de communication avec les marchés de la capitale sont nécessaires pour pallier ce défi. La réactivation d'infrastructures stratégiques de transport maritime (port), de transport aérien (aéroport international) et surtout une recherche d'autonomie énergétique (stockage de carburant, production d'énergie propre, notamment solaire) pourraient aussi être mises en œuvre.

3. Le système alimentaire territorial 3 (**SAT3: système central diversifié**) du nord et du centre bénéficie d'un accès facilité aux marchés. Il est fondé sur un système de production à la fois fruitier couplé à des racines et des tubercules, et céréaliier par endroit. D'un point de vue agronomique, ce

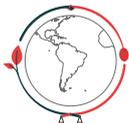
système n'est pas homogène. Globalement très peu peuplé, ce territoire profite de sa position géographique pour s'approvisionner en République dominicaine, par les ports et par le second aéroport international du pays.

L'essentiel du territoire de ce système se situe sur un vaste plateau entouré de montagnes. Cette topographie en forme de cuvette permet une certaine protection face aux cyclones mais favorise les fortes variations de températures et une pluviométrie aléatoire.

Un des défis majeurs concerne le manque d'infrastructures diverses (notamment routières) pour pallier l'enclavement et l'accès limité aux services.

Les leviers à actionner dans ce système sont, entre autres, la valorisation des productions locales par la transformation et le développement de marques territorialisées, comme on en trouve déjà à Saint Michel de l'Atalaye (clairin Saint Michel). En République dominicaine, les produits haïtiens profitent d'une belle image de marque et sont perçus comme des produits naturels, ce qui favorise leur commercialisation. L'investissement dans les facilités de transformation locale, tout en prenant en compte les injonctions de qualité et de respect de l'environnement, représente également un levier important. Il est nécessaire de poursuivre les investissements dans le secteur des infrastructures pour faciliter l'accès aux services sociaux de base.

4. Le système alimentaire territorial 4 (**SAT4: système populaire et métropolitain**) s'étend du bas de l'Artibonite en passant par la région métropolitaine jusqu'au sud-est. Le territoire dispose d'un accès privilégié aux marchés et une production diversifiée (légumineuses, céréales, bananes, entre autres). C'est la zone la plus densément peuplée du pays, avec notamment de nombreux acteurs tournés tant vers la production et la transformation que vers l'exportation et surtout l'importation. Il dispose de plusieurs ports et d'un aéroport international.



Ce système exerce beaucoup de pression sur les ressources en eau ainsi que sur les terres agricoles. Il en résulte une salinisation de la nappe dans les plaines de l'Artibonite et de l'ouest et un recul des zones productives au profit de l'habitat, avec de forts risques d'inondation. L'urbanisation élevée y est associée à une violence urbaine que les forces de sécurité ne peuvent contenir. Les distributeurs de produits alimentaires sont souvent rackettés par des groupes violents. Bien que le centre de décisions politiques et économiques soit situé sur le territoire, il y a peu d'impacts positifs sur les chaînes de valeur locales, notamment en termes de prix aux producteurs.

Les défis y sont déterminés par des jeux d'acteurs au pouvoir très inégal où les importateurs sont tout-puissants. Les masses urbaines pauvres du territoire sont en situation d'insécurité alimentaire presque chronique.

Les leviers pouvant être actionnés pour améliorer ce système concernent autant l'appui à l'industrialisation agroalimentaire que la création d'emplois. Une meilleure gestion de l'occupation de l'espace des plaines agricoles à travers la rationalisation de l'habitat et de l'urbanisation est à prévoir. La compétition sur les ressources en eau entre les usages domestiques ou agricoles est également un défi central. La mise en œuvre de politiques de gestion et d'occupation de l'espace est nécessaire pour faire face aux défis territoriaux de ce système. De même, des politiques économiques basées sur une importation sélective, une taxation en faveur de la production nationale et des actions de soutien à l'agriculture urbaine sont également indispensables pour faire face à ces défis.

5. Le système alimentaire territorial 5 (**SAT5: système frontalier pauvre**), situé sur la zone frontalière, est à la fois enclavé et tourné vers la République dominicaine pour des échanges économiques essentiellement informels. Il se caractérise par des capacités limitées de production, un accès difficile aux marchés nationaux et des contraintes

élevées en termes d'infrastructures. On y trouve au sud un espace protégé, la Forêt des Pins, dont la gestion fait parfois l'objet de conflits entre les acteurs impliqués. Dans l'ensemble, il s'agit d'une zone sèche, peu peuplée et pauvre située en face des territoires dominicains boisés et également pauvres. La production agricole (essentiellement des céréales de type maïs et protéagineux) s'étend sur une courte période de l'année, ce qui expose les habitants à une forte insécurité alimentaire.

Longtemps peu desservis par les services publics, les acteurs de ce système ont vécu pour la plupart dans des zones enclavées donc difficiles d'accès. Ils sont tournés vers des échanges avec leurs voisins dominicains, eux-mêmes dans une situation similaire, formant ensemble un territoire très peu administré. Cet espace est également une zone de contrebande dans les échanges binationaux, bien que les contrebandiers ne résident pas nécessairement sur place.

Le défi de pauvreté et d'insécurité alimentaire est majeur dans ce système peu productif à base de légumineuses de courte saison. Une partie du territoire est peu propice à l'agriculture, notamment du fait de la présence du parc national.

Les leviers mobilisables dans ce système sont, d'une part, la modernisation des postes frontaliers et, d'autre part, une meilleure gestion du château d'eau autour de la Forêt des Pins impactée par le déboisement. Le développement d'infrastructures permettant de connecter ce système au reste du pays aiderait grandement à réduire les fragilités de ce territoire.

Face à la violence urbaine dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, on observe également une «archipellisation» du territoire où les systèmes alimentaires tendent à s'organiser de manière spontanée autour des villes secondaires en raison du manque de gouvernance territorialisée. Ces villes sont en demande croissante de produits agricoles adaptés à la consommation rapide ou dont la préparation ne

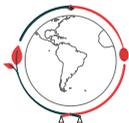


nécessite pas beaucoup d'énergie (le charbon étant le combustible par défaut).

Ces systèmes alimentaires territoriaux différenciés soulèvent la question des inégalités engendrées par leur fonctionnement. Le sociologue Pierre Jorès Mérat (Directeur de l'Observatoire français de la pauvreté et l'exclusion sociale - ONPES) a identifié cinq lieux où il est préférable de ne pas habiter en Haïti: 1) les campagnes, 2) la frontière, 3) les îles adjacentes, 4) les bidonvilles et 5) le littoral (Mérat, 2019). La démarche de zonage des systèmes alimentaires territoriaux d'Haïti croise cette analyse et se superpose pour la plupart aux cartes officielles en ce qui concerne la pauvreté, l'agroécologie, la densité de population, l'insécurité alimentaire et l'accès aux services sociaux de base. Les jeux d'acteurs (domination par l'aval) et la marginalisation des acteurs ruraux ont pour conséquence que dans les filières agricoles (sauf celles où des coopératives de producteurs sont structurées), les inégalités sont presque institutionnalisées par le fonctionnement des systèmes alimentaires. Les acteurs les plus vulnérables et les plus exposés aux chocs sont situés en amont des chaînes de valeur (les producteurs, vers lesquels les risques sont transférés) et dans les segments du transport et de la commercialisation informelle où opèrent un grand nombre de femmes. Ces derniers acteurs sont fortement exposés à l'insécurité sur les routes et également dans les marchés les plus importants où sévissent des groupes armés.

Un ensemble de questions émergent: **en quoi le système agroalimentaire accentue-t-il les inégalités entre acteurs lorsqu'il est soumis à des chocs (exogènes ou endogènes?) Comment ces chocs influencent-ils le fonctionnement et les dynamiques des systèmes alimentaires? Qui sont les gagnants et les perdants comme conséquence des changements au niveau d'un système alimentaire?** Une des réponses serait que les producteurs, bien que nombreux (près d'un million), ne constituent pas une force de

négociation suffisante. Rarement organisés au niveau sectoriel ou communautaire, ils sont peu ou mal rémunérés, que ce soit via le secteur formel ou informel. Les acteurs intermédiaires et de fin de chaîne (transformation et commercialisation notamment) captent l'essentiel de la valeur ajoutée. Dans cette dynamique de marché, les femmes opérant dans l'informel se voient prélever régulièrement leurs gains par des percepteurs illégaux et violents. Elles opèrent dans des conditions dangereuses (insécurité physique, risque d'accidents mortels). Seuls les exportateurs peuvent bénéficier de revenus stables lorsque les produits exportés respectent les normes exigées. Par ailleurs, les acteurs de la recherche agronomique sont rarement sollicités par les autres acteurs des systèmes alimentaires. Il en résulte un fonctionnement peu innovant, incapable de faire évoluer la consommation et les marchés. Dans ce contexte marqué par de fortes inégalités et vulnérabilités, les acteurs les plus nombreux, (producteurs et *madan sara*) se focalisent sur des cultures vivrières avec des échanges de type chaînes courtes. Devant l'incapacité des politiques publiques à réduire l'insécurité alimentaire, la stratégie dominante est celle de l'organisation des systèmes basés sur des exploitations agricoles de subsistance (cultures d'autoconsommation) et une agriculture familiale insérée dans une dynamique de consommation locale. Grand nombre de ces acteurs recourent à la pluriactivité locale (ou à la migration) ce qui démontre un certain potentiel en matière de génération d'emploi. Un potentiel territorial qui pourrait être d'autant plus affirmé par des interventions de développement agro-industriel ciblé. Des pistes de réflexion ont été soulevées telles que la question suivante: *Vers quelles filières et quels territoires orienter l'intervention pour réduire les inégalités et rééquilibrer les systèmes alimentaires nationaux?* Il convient de préciser que tant que les systèmes resteront aussi inégalitaires, les dynamiques migratoires et les troubles sociopolitiques risquent de persister.



Transition vers des systèmes alimentaires durables

La transition vers des systèmes alimentaires durables en Haïti passera nécessairement par de profonds changements de vision et de discours sur les systèmes alimentaires, en fonction des résultats attendus dans les quatre dimensions. Plutôt que de continuer à favoriser les importations, la durabilité des systèmes alimentaires passera par une revalorisation de l'agriculture familiale et un nouveau positionnement de l'agro-industrie locale comme maillon clé permettant la revitalisation des chaînes de valeur et donc de l'espace rural haïtien.

Les principaux défis actuels et à venir sont les suivants:

- La stagnation de la production alimentaire accroît la dépendance vis à vis des importations de denrées alimentaires.
- L'instabilité sociopolitique, l'insécurité et le manque d'infrastructures routières et agricoles ne favorisent pas les investissements dans le secteur agricole.
- La faible disponibilité des services sociaux de base et la dégradation et l'épuisement des ressources naturelles face aux effets du changement climatique conduisent à la perte de résilience des systèmes alimentaires.
- Le manque d'infrastructures productives, notamment de stockage, à l'échelle de l'exploitation.

Les leviers actionnables rapidement ont été identifiés ci-dessous et peuvent être divisés en quatre axes:

1. Concernant l'emploi en milieu rural et notamment pour les jeunes:
 - La **formation, l'accompagnement technique** ainsi que l'**appui juridique et financier des jeunes ruraux**, notamment les jeunes professionnels de l'agriculture comme priorité pour la relance de l'économie dans le secteur agricole et le milieu rural.

- La **professionnalisation accrue et le partage de connaissances/compétences entre les acteurs de la production primaire**: entrepreneuriat, agro-industrie et transformation, chaînes de valeur dans une logique de durabilité et compétitivité.
- L'**accompagnement de l'industrialisation** localisée des systèmes alimentaires territoriaux.
- La **création d'emplois décents en zone rurale** dans les petites exploitations afin de générer des revenus suffisants, soit en développant la pluriactivité, soit en se dédiant totalement à des activités non agricoles.

2. Concernant la protection sociale des consommateurs urbains/périurbains:

- L'**utilisation de chèques alimentaires** pour favoriser l'approvisionnement de produits alimentaires locaux pour les consommateurs les plus pauvres. Cette mesure permettrait d'équilibrer qualitativement la diète de la population et devrait être accompagnée par une **politique d'éducation alimentaire** pouvant s'appuyer sur la dynamique de l'agriculture (péri-) urbaine et rurale. Elle pourrait être financée par les taxes à l'importation.
- La **mise en place de filets de protection sociale financée par le secteur public et soutenue par les bailleurs de fond** afin de réduire la pauvreté et l'exclusion en milieu rural et urbain.

3. Concernant la transformation agroécologique des systèmes de production:

- L'**offre ciblée et adaptée de services et d'innovations agricoles et agroalimentaires** aux différents systèmes alimentaires territoriaux.
- L'**élaboration d'un programme d'action portant sur les ressources forestières**, l'activité de reboisement, les activités résilientes face au climat (agroforesterie) ainsi que les bonnes pratiques de conservation de



sols et des eaux pour accroître la durabilité des activités des systèmes alimentaires vis à vis de l'écosystème haïtien.

- **La gestion des déchets** par la mise en place de systèmes de récupération et revalorisation des déchets organiques en zones urbaines et périurbaines.
- **L'amélioration de l'accès à des sources d'énergie alternative** (solaire) afin d'accompagner les initiatives de mise en place d'agro-industrie rurale.

Pour cela, au niveau des politiques il s'agit de mettre en place:

- une politique économique plus équilibrée entre production et importation, ainsi qu'entre les acteurs impliqués dans chaque branche d'activité;
- un rééquilibrage territorial de l'offre publique d'infrastructures, de services et d'accompagnement du secteur agroalimentaire;
- un accompagnement des acteurs en vue de la diversification locale des activités internes aux systèmes alimentaires (notamment à travers les entreprises de transformation agroalimentaire installées sur les territoires) et en dehors de ces systèmes afin de supporter les emplois et la demande alimentaire locale.

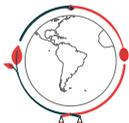






Bibliographie

- Agrisud International.** 2017. *Diagnostic de la situation agricole et du contexte socioéconomique dans le département du Sud après l'ouragan Matthew en Haïti*. Libourne, France.
- Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED).** 2022. Page Web ACLED. <https://acleddata.com/dashboard/#/dashboard>. (page web consultée le: 17 décembre 2021).
- Banque interaméricaine de développement (BID).** 2015. Haïti. *Changements climatiques: données historiques et projections futures*. Washington, D.C. (<https://publications.iadb.org/publications/french/document/Ha%C3%AFti-Changements-climatiques-Donn%C3%A9es-historiques-et-projections-futures.pdf>).
- Banque de la République d'Haïti.** 2021. *Statistiques de la BRH*. Port-au-Prince. <https://www.brh.ht/>. (page web consultée le: 17 décembre 2021).
- Bellande, A.** 2009. *Impact socioéconomique de la dégradation des terres en Haïti et interventions pour la réhabilitation du milieu cultivé*. Document de Projet. 256. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL). (<https://repositorio.cepal.org/handle/11362/3740>).
- Borde, A., Huber, M., Goburdhun, A., Guidoux, A., Revoyron E., (Carbonium), Nsimba, E., Louis, J.A., Donija A., et Kesner J-N.** 2015. *Estimation des coûts des impacts du changement climatique en Haïti. Projet de renforcement des capacités adaptatives des communautés côtières d'Haïti aux changements climatiques* (GEF ID n°3733/PIMS ID n°3971). MEF et PNUD. (<https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/ht/UNDP-HT-ProEnv-EtuEconoCC.pdf>).
- Centre international d'agriculture tropicale (CIAT).** 2019. *Disaster and climate risk assessment for PITAG Regions in Haïti*. Technical Report. Rome. (<https://alliancebioversityciat.org/fr/node/11139>).
- CIAT.** 2010. *Haïti: vers une gestion intégrée des bassins versants*. Rome.
- Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT).** 2017. *Atlas des menaces naturelles en Haïti*. Orléans, France. <https://www.brgm.fr/fr/reference-projet-acheve/atlas-menaces-naturelles-haiti-document-synthetique-reference-information>
- Commission européenne.** 2021. Inform Risk index. Country Risk Profile. Bruxelles. <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index/INFORMRisk/Country-Risk-Profile> (page web consultée le: 17 décembre 2021)
- Coordination nationale de la sécurité alimentaire d'Haïti (CNSA).** 2021. Page web de la CNSA. Port-au-Prince. <https://www.cnsahaiti.org/> (page web consultée le: 17 décembre 2021).
- Exilien, R.** 2020. *Dynamique d'infestation de puceron jaune (Melanaphis Saccharri) sur le sorgho et sélection d'agent de contrôle biologique potentiel contre M. Saccharri*. Appui à la recherche et au développement agricole (AREA). Rapport final. Soumis par: Faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire (FAMV). Feed the Future. (<https://area.ifas.ufl.edu/media/areaifasufledu/docs/romain-final-report.pdf>).
- FEWs Net.** 2022. *La crise sociopolitique et économique, la hausse des prix, continuent d'aggraver les conditions de sécurité alimentaire en Haïti*. <https://fews.net/fr/central-america-and-caribbean/haiti> (page web consultée le: 16 juillet 2022).
- Fondation pour la protection de la biodiversité Marine (FoProBiM).** 2014. *Rapid Assessment of Haïti's Mangroves*. Caracol, Haïti.
- Gouvernement de la République d'Haïti.** 1963. *Code rural de François Duvalier*. Port-au-Prince. (<https://ia800905.us.archive.org/0/items/coderuraldrfran00hait/coderuraldrfran00hait.pdf>).
- Gouvernement de la République d'Haïti.** 1987. *Constitution de 1987*. Port-au-Prince. (http://www.oas.org/juridico/PDFs/mesicic4_hti_const.pdf).



Gouvernement de la République d'Haïti. 2005. *Décret portant sur la gestion de l'environnement et de régulation de la conduite des citoyens et citoyennes pour un développement durable.* Port-au-Prince. (<https://www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC065901/>).

Gouvernement de la République d'Haïti. 2013. *Arrêté interdisant la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des produits en polyéthylène, les intrants et objets en polystyrène expansé.* Port-au-Prince.

Joseph, J. 2006. *Étude du potentiel des eaux de surface à Haïti pour répondre aux problèmes de pénurie d'eau potable.* Mémoire de maîtrise. Institut national de la recherche scientifique, Eau, Terre et Environnement. Université du Québec, Canada.

Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural d'Haïti (MARNDR). 2011. *Politiques de développement agricole 2010-2025.* Port-au-Prince.

MARNDR. 2016a. *Plan national d'investissement agricole (PNIA 2016-2021).* Port-au-Prince.

MARNDR. 2016b. *Inventaire des innovations agricoles en Haïti.* Port-au-Prince. (https://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/rapport_final_janvier_2016_innovation_validation_version_de_septembre_2016.pdf).

Ministère de l'environnement d'Haïti (MDE). 2015. *Contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN).* Port-au-Prince. (<https://fr.slideshare.net/EnvironnementHaïti/cpdn-rpublique-dhaïti>).

MDE. 2017. *Plan national d'adaptation (PANA).* Port-au-Prince.

MDE. 2019. *Politique nationale de lutte contre les changements climatiques (PNCC).* Port-au-Prince.

Mérat, P. J. 2019. « Être pauvre en Haïti ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 279, pp. 27-49. (<https://journals.openedition.org/com/9806>).

Ministère de l'économie et des finances d'Haïti (MEF). 2016. *Évaluation rapide des dommages et des pertes occasionnées par l'ouragan Matthew et éléments de réflexion pour le relèvement et la reconstruction.* Port-au-Prince. (https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/evaluation_rapid_des_impacts_de_matthew_version_preliminaire.pdf).

Ministère de la santé publique et de la population d'Haïti (MSPP). 2020. *Enquête nationale nutritionnelle et de mortalité, Haïti.* Port-au-Prince. (<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/haïti/document/haïti-enqu%C3%AAte-nationale-nutritionnelle-et-de-mortalit%C3%A9-janvier-2020>).

Mouvement paysan de Papaye. 2021. *Agroécologie.* Pétion-Ville, Haïti. <https://www.mpphaïti.org/-Agro-ecologie-.html>. (page web consultée le: 17 décembre 2021).

Programme alimentaire mondial. 2016. Page web du Programme alimentaire mondial. Rome. <https://www.wfp.org/>. (page web consultée le: 17 décembre 2021).

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2016. *Évaluation des besoins post cyclone Mathieu: secteur emploi et moyen de subsistance.* Ministère des affaires sociales et du travail d'Haïti et PNUD. Port-au-Prince. (<https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/ht/UNDP-HT-Rapport-sectoriel-emploi-sm.pdf>).

République d'Haïti-Primate. 2020. *Politique et stratégie nationales de souveraineté et sécurité alimentaires et de nutrition en Haïti (PSNSSANH).* Document de politique, volume 1. Port-au-Prince. (<http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/hai209018.pdf>).

Saraceno, M. 2014. *Analyse climatique d'Haïti.* Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Ministère de l'environnement d'Haïti et PNUD Haïti. (https://seors.unfccc.int/applications/seors/attachments/get_attachment?code=6TDVPFYJEK56LN-5E7P8DC3DQZFGUABO).

Tiepolo, M., Pezzoli, A. et Tarchiani, V. (sous la direction de). 2017. *Renewing local planning to face climate change in the tropics.* Green Energy and Technology. Springer Open, Suisse.



UNDRR (Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes). 2017. *Country Document for Disaster Risk Reduction: Haiti, 2016*. Ciudad del Saber (Clayton), Panama. (<https://www.preventionweb.net/publication/country-document-disaster-risk-reduction-haiti-2016>).

Victor, J.A. 1995. Code des lois haïtiennes de l'environnement. PNUD. Port-au-Prince. (https://elaw.org/sites/default/files/content_type_law_attachment/Code.haiti_environnement.1995.pdf).

Yvio, G. 2014. *Étude d'impact des changements climatiques sur trois filières agricoles (riz, maïs et haricot) dans la vallée de l'Artibonite, Haïti, avec l'appui technique de la Faculté des Sciences de l'agriculture et de l'environnement FSAE/UNIQ*. Université Quisqueya, Port-au-Prince. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02470059>).



Ont contribué à ce processus et à l'élaboration de cette note: *FAO Haiti: Patrick David; Lucie Jounneau. CIRAD: Jacques Marzin; Claire Orbell ; Helene David-Benz. FAO CFI: Nicolò Massa Bernucci; Alice Deshons; Patrick Herlant. FAO CFI - Programme Support: Francesca Galiazzo. National Consultants : Paul Benedique; Jean Philippe Ira. EU Delegation : Berenice Muraille; Sagine Jeudy; Pablo Laguna*

Mise en page et édition: *Marie Jankovic, Bruno Batreau, Polly Butowsky.*



